

NR Flash

SPORTS, en page 7
 — Les matches de hockey
 — Championnats suisses 1962
INFORMATIONS LOCALES en pages 10, 12, 13, 14 et 15 :
 — Promotions dans la gendarmerie
 — Le Comptoir de Martigny 1963
NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES, en page 16

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 TELEPHONE (027) 2 31 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES

PRESSING KUMMER

COMPLET Fr. 8.50
 ● Nettoyage chimique à sec
 ● Repassage à la vapeur
 ● Détachage
 ● Imperméabilisation
 ● Stoppage
 ● Atelier sur place avec la meilleure installation
 ● Service dans les 24 h.
 ● Teinture
 JUPE Fr. 3.50
BERNASCONI & MICHELLOD
 Rue des Hôtels
 Tél. 026 6 19 74 MARTIGNY

Colosse modeste... et presque timide, Rodolphe Philippe héros malgré lui, a retrouvé les siens

RETROUVAILLES

La sœur du héros du jour, trop émue pour venir jusqu'à l'hélicoptère, l'attendait dans l'aérogare. C'est donc son beau-frère, M. Moritz, qui vint à sa rencontre, et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.



L'aérodrome civil de Sion a connu, hier matin, une animation exceptionnelle. Et pour cause ! Journalistes, photographes et reporters, venus de toute la Suisse, s'étaient donné rendez-vous à 9 h. déjà, tout proche de la piste d'envol, pour ne pas manquer l'arrivée du pilote Rodolphe Philippe, sauvé presque miraculeusement, après une chute dans la région du col de Menouve, à bord d'un « Piper » de glacier qu'il avait loué à l'aérodrome de Sion, il y a quelques jours...

LIRE LA SUITE EN PAGE 10

CONSEIL NATIONAL

La tragique odyssée d'un Suisse pris comme otage par les Tchèques

Jeudi dernier, jour de la session d'hiver, M. Wahlen, conseiller fédéral, répond, dès l'ouverture de la séance, à la question écrite urgente déposée, le 11 décembre, par M. Gnaegi (Pab., Berne), à propos du ressortissant suisse Alphonse Masiero, arrêté à la frontière de Tchécoslovaquie et condamné à plusieurs années de prison.

Dans sa réponse, le chef du Département politique s'exprima comme suit :
 « Le 9 juillet de cette année, le ressortissant suisse Alphonse Masiero, qui devait accomplir un stage à la fabrique de porcelaine Rosenthal, à Selb, près de la frontière bavaro-tchécoslovaque, commit l'imprudence de se promener le long de la frontière, croyant qu'elle était représentée par le rideau de fer, c'est-à-dire, les fils barbelés. En fait cette barrière se trouve déjà à l'intérieur du territoire tchécoslovaque. M. Masiero fut arrêté par des gardes-frontière tchécoslovaques. Il n'y a pas la moindre raison de penser qu'il se soit rendu coupable d'un délit quelconque si ce n'est d'avoir foulé involontairement le sol tchécoslovaque devant les fils barbelés. De telles « transgressions » sont également commises à la frontière austro-tchécoslova-

que et habituellement réglées, après quelques heures d'interrogatoire, par le refoulement. Pourtant, M. Masiero, après une détention préventive de sept semaines, a dû comparaître devant un tribunal qui l'a condamné, le 27 août, en vertu du paragraphe 110 du nouveau code pénal tchécoslovaque, à la peine maximum de trois ans d'emprisonnement, uniquement pour avoir pénétré sur le territoire de la république. Au cours de la procédure d'appel, le 22 septembre, la peine fut réduite à 2 ans et demi d'emprisonnement.

Le ministre suisse à Prague, M. Parodi, est intervenu le 7 septembre, en faveur de M. Masiero, en faisant état des précédents inhabituels des autorités tchécoslovaques et en attirant leur attention sur le caractère démesuré de la peine. Le 5 octobre, j'ai eu moi-même, un sérieux entretien avec le chargé d'affaires de Tchécoslovaquie.

La légation de Suisse à Prague s'occupas dès le début, du sort de M. Masiero. Des représentants de la légation ont pu lui rendre visite à trois reprises pour se renseigner sur son état de santé et sur ses désirs.

MONNAIE D'ECHANGE

La dernière visite datait du 22 novembre. Pendant des mois l'échange de correspondance entre le détenu et sa famille fonctionna mal. Notre représentation s'est alors employée activement pour obtenir que les lettres et les paquets à l'intention de M. Masiero lui soient remis plus rapidement. Enfin, il convient de relever que le 30 septembre, Mme Masiero a adressé une demande de grâce au président Novotny.

Dès le commencement, nous avons supposé qu'en arrêtant et en jugeant M. Masiero, les autorités tchécoslovaques voulaient s'emparer d'un otage qui pourrait leur servir pour faire un échange avec Glaser, l'espion tchécoslovaque, qui, arrêté en janvier 1961 et trouvé en possession d'un passeport diplomatique portant le nom Bures, avait été condamné à 5 ans de pénitencier. A fin novembre, notre représentant diplomatique entreprit, au nom du Conseil fédéral, une dernière démarche auprès du ministre des affaires étrangères, M. David, pour faire la lumière sur les intentions des autorités tchécoslovaques. Cette démarche a confirmé le bien-fondé de nos suppositions. Le Conseil fédéral a fait savoir au gouvernement tchécoslovaque, sans équivoque, que du point de vue politique, juridique et humain, il était impossible de discuter de telles méthodes. En outre, il lui a communiqué que si, jusqu'à mi-décembre,

LIRE LA SUITE EN PAGE 2



Voici une photo de l'avion qui a piqué du nez... heureusement au bon endroit, dans la neige. Un peu plus haut, c'étaient les rochers et, plus bas, le précipice, du côté suisse, comme le montre notre document. (Photo aérienne « N.R. »)

INITIATIVE ATOMIQUE

Pour faire pièce à un premier projet constitutionnel (celui qui a été rejeté par le peuple), patronné par un comité « hors partis » mais appuyé par les communistes, le parti socialiste a lancé, on le sait, une seconde « initiative atomique » qui prévoit que le peuple serait consulté obligatoirement sur toute décision des Chambres visant à doter l'armée d'un armement nucléaire.

Le Conseil fédéral a proposé une première fois le rejet pur et simple de cette seconde initiative, estimant à juste titre que des délais révérendaires, et un débat passionnel dans l'opinion, ne serait pas de mise au cas où une telle décision devrait être prise dans l'intérêt de la défense nationale. Mais la commission du Conseil national lui a demandé d'étudier une fois encore le problème. Dans un nouveau rapport, daté du 15 novembre dernier, le gouvernement a admis qu'on pourrait se borner à réviser non pas la Constitution, mais la loi sur l'organisation militaire, en y introduisant le référendum facultatif contre une décision des Chambres favorable à l'armement atomique. Mais il n'a pas recommandé cette procédure. Il est resté sur ses positions, selon lesquelles il appartient aux Chambres seules, guidées par leurs commissions où un aussi grave problème peut être discuté sereinement, de prendre la décision.

Ce second rapport a suscité la division au sein de la commission du Conseil national. La majorité s'est ralliée aux conclusions gouvernementales. La minorité (comprenant six socialistes et quatre radicaux) a présenté une motion demandant la révision de la loi sur l'organisation militaire, dans le sens susindiqué.

Si cette motion est approuvée, a déclaré M. Bringolf, ancien président du parti socialiste suisse, l'initiative sera retirée. Mais était-ce bien sûr ? La discussion au Conseil national a montré que les rangs socialistes comptent d'irréductibles partisans du maintien de l'initiative.

Entre parenthèses, M. Bringolf a commis un grave impair. Il a révélé, pour renforcer sa thèse, que le Conseil fédéral était divisé sur la question et que son premier rapport, comme le second, avait été approuvé en son sein par 4 voix contre 3. Une des excellentes particularités de notre régime politique, c'est le gouvernement collégial. Même si nos sept sages sont divisés, leur décision est officiellement celle du gouvernement tout entier. Faire état de leur division au Parlement, c'est faire de ce « collège » un Parlement en réduction. On touche ici du doigt ce que coûte le faux principe de la représentation proportionnelle à l'exécutif.

Le point de vue de la minorité de la commission a été soutenu notam-

ment par M. Chevallaz, syndic de Lausanne. Selon lui, proposer le rejet pur et simple de l'initiative équivalait à ne pas tenir compte du conflit de conscience de beaucoup de citoyens à l'égard de notre (très éventuel) armement atomique. C'est là aussi le point de vue qu'on soutenu dans la presse MM. Pierre Béguin et Olivier Reverdin, qui jugent d'autre part inopportun de provoquer le printemps prochain — l'initiative n'étant pas retirée — un nouveau débat dans l'opinion publique.

Mais un tel débat ne serait-il pas bien plus grave encore en cas de référendum contre une décision des Chambres en faveur de l'armement atomique, c'est-à-dire à un moment où le pays serait en danger ?

C'est bien là ce qu'a estimé le Conseil national, par 109 voix contre 75 (communistes, socialistes, 19 radicaux, 4 démocrates et 1 libéral, M. Reverdin). Le Conseil des Etats se prononcera certainement dans le même sens.

Le référendum facultatif est donc écarté. Et nous aurons un second débat public l'an prochain, au moment du scrutin sur l'initiative. Ses promoteurs en sont les premiers responsables. Mais, encore une fois, mieux vaut liquider la question alors qu'elle est tout à fait inactuelle, que dans un moment où elle serait brûlante.

C. Bodinier.

bosshard | chavaz

exposit à la Galerie Picpus
 48, Grand-Rue MONTREUX

USEGO

Pour vos repas de fêtes

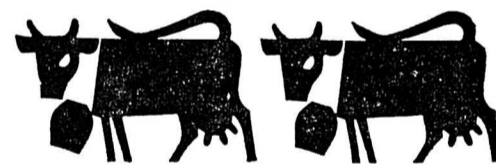


Café du Jubilé, argent	3.20	Johannisberg 1961	litre	3.55
	paq. 250 g.			
Café Pacha	2.90	Fendant 1961	litre	3.10
sans caféine	paq. 250 g.			
Coques de meringue	1.25	Beaujolais	litre	3.80
« Anglo-Swiss »	paq. 100 g. env.	appellation contrôlée		
Ananas Sungold	1.80	Malaga	litre	3.65
	10 tranches	Andaluccia		
Fruits Cocktail Sungold	2.45	Porto Lopez rouge	litre	5.40
	bte 1/1			
Pêches moitiés Sungold	2.15	Asti Thiébaud	Bout.	4.25
	bte 1/1 avec rabais			avec rabais

Le détaillant USEGO vous sert bien et à bon compte



DESSERT DE FÊTES:



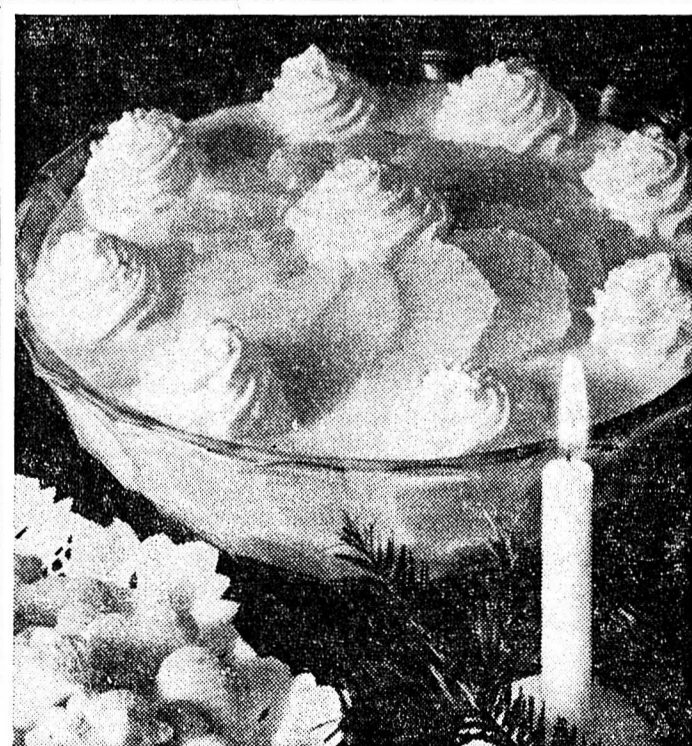
Crème à l'orange

C'est une délicieuse crème, un dessert qui est l'heureux couronnement d'un bon repas de fête.

Proportions pour 4 personnes: 2 œufs, 1 tasse de lait, ½ tasse de sucre, 2 cuillerées à thé de fécule, 1 grosse orange, 2 dl de crème.

Dans une casserole, mettez ensemble jaunes d'œufs, lait, sucre, fécule et l'écorce râpée de l'orange; chauffez en remuant, mais en évitant toutefois l'ébullition. Ajoutez le jus de l'orange, les blancs d'œufs battus ferme et la crème fouettée.

PS: Vous pouvez placer cette crème pendant 2 à 3 heures dans un bac à glace de votre frigo... vous obtiendrez ainsi une délicieuse «crème glacée».



INFORMATIONS LAITIÈRES

SKIEZ AU FAITE DES ALPES PAR LE SUPER SAINT-BERNARD

Téléphérique au départ du tunnel
ouvert à l'exploitation

20 km. de pistes sur Suisse et l'Italie
Accès par la nouvelle route du tunnel

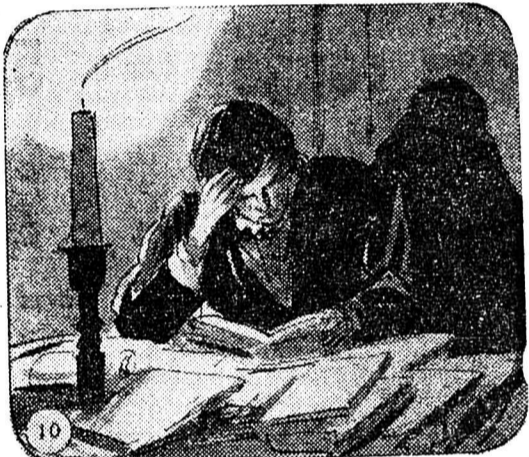
LES MYSTERES DE L'HISTOIRE

Nostradamus

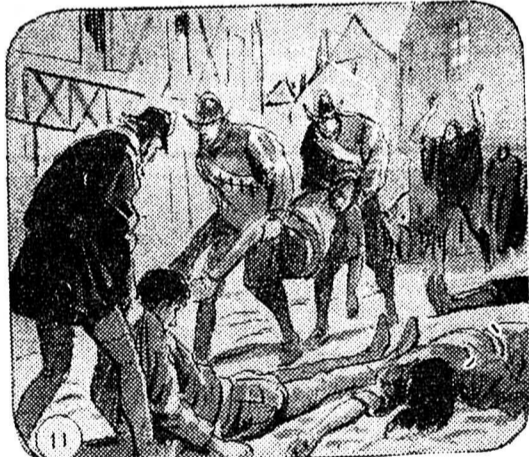
3



Les études médicales étaient surtout théoriques, en ce début du XVIIe siècle. On discutait interminablement sur les traités des vieux auteurs...



Alors que les autres étudiants passaient le plus clair de leur temps en « haute liesse », Michel travaillait avec acharnement. Il était servi par une mémoire prodigieuse...



N'écoulant que son courage, le jeune bachelier quitta Montpellier pour Narbonne, puis Toulouse et Bordeaux, cités où les pauvres gens mouraient par milliers...



Sans peur et sans dégoût, le jeune homme se penchait sur les chevet des moribonds. Il purifiait l'air par des compositions balsamiques...

(Copyright by Cosmopress, Genève)

Phil la fusée



Décembre 21

MEMENTO

SIERRE

Locanda. — Dancing ouvert jusqu'à 2 h. Ermitage. — Ouvert jusqu'à 2 heures. Pharmacie de service. — Burgener, tél. : 5 11 29.

SAINT-MAURICE

Cinema Roca. — Tel. (privé) 3 64 84. Voir aux annonces. Aquanoise. — Répétition vendredi à 20 heures 30.

SION

Arlequin : tél. 2 32 42, voir annonce. Luz : tél. 2 20 45, voir annonce. Capitole : tél. 2 15 45, voir annonce.

ARDON. — Fanfare Cecilia. — Samedi cours de perfectionnement à 17 heures, Hall populaire concert de Noël.

PAROISSE DE SAINT-GUERIN

Semaine du 16 au 23 décembre 1962. L'effort de MISSION continue... Réunions particulières, prières.

MARTIGNY

Cinema Corso (tél. 6 16 22). Voir annonce. Cinema Etoile (tél. 6 11 54) Voir annonce.

MONTHEY

Plazza : tél. 4 22 80 voir annonce. Montheolo (tél. 4 22 60) voir annonce.

LE COIN DE L'ASSURANCE

Circulation et accidents

L'expérience démontre malheureusement que les accidents augmentent en fonction de l'intensité du trafic. Non seulement on circule plus mais aussi plus vite que par le passé.



Agence générale de SIERRE :

René BONVIN, tél. : 5 11 30. Victor BONVIN, Gravelone 8, SION, tél. 2 35 01.

La Dent du Piège

Par Patrick QUENTIN

— Ainsi, avant-hier soir, vous ne l'aviez pas frappée ? demanda Brad, laissant percer son incrédulité.

— Non, je ne l'avais pas frappée, répondit-il. Elle était cachée parce qu'elle avait bu. Or c'est précisément ça qu'elle veut cacher à tout prix.

— Mais Linda a avoué qu'elle avait pris un verre. — Un verre, oui. Parce que vous aviez forcé ment, les uns et les autres, qu'elle n'était pas dans le sens au bon moment.

— Ainsi, pour nous détourner de l'idée qu'elle buvait en secret, elle était prête à mentir et à vous accuser de l'avoir frappée ?

— Elle était prête à tout... Gare. Ta franchise passera pour de l'amertume et tu dégringoleras un peu plus dans leur estime :

— Mais il faut sans doute creuser davantage. Voici : quand elle est ivre et que le besoin de se grandir la tient, elle veut habituellement me rabaisser par la même occasion.

— Alors, dit Vickie, rompant un lourd silence, tout ce que nous savons d'elle est faux ? Elle nous a toujours joué la comédie ?

— Plus ou moins, oui. Elle passe son temps à jouer la comédie ?

— Dans ce cas, faut-il prendre sa fuite au sérieux ? Ne cherche-t-elle pas simplement à vous effrayer, ou à se venger de quelque offense ?

— Venant de Vickie, la plus compréhensive des deux, cette question rendait monstrueux tout ce qu'il avait essayé d'expliquer.

— J'y ai pensé tant que j'espérais la retrouver ici, ou chez vos parents, ou encore chez les Moreland. Mais maintenant... Jamais elle n'avait poussé la violence jusque-là.

— Mais, si Linda est partie, où a-t-elle pu aller ? demanda Vickie.

— Nulle part, à ma connaissance. Il se félicitait maintenant de ne pas avoir été jusqu'à formuler sa crainte de folie et de suicide.

— Le mieux serait d'alerter la police d'Etat, dit Brad d'un ton bourru.

— Mais si ce n'est qu'une comédie... C'était John que Vickie regardait maintenant :

— Réfléchis, Brad. Si elle regardait maintenant : les tableaux, elle a pu être épouvantée de son mauvais travail

et se sauver dans les bois... Un scandale pour un moment d'égarement ? C'est trop cher. Ne pourrions-nous pas essayer de la retrouver par nos propres moyens ?

— La nuit ? Dans les bois ? Tu rêves, ma pauvre amie. Pour fouiller des milliers d'acres de bois, il faudrait plusieurs équipes de chercheurs, même en plein jour déclara Brad.

Il se leva, alluma une cigarette, fit le tour de la pièce et vint se planter devant John. Finie la bonne camaraderie dont il ne s'était pas départi à New York et dans le train. Sans manifester une franche hostilité, Brad Carey était devenu le type qui ne tient pas à être mêlé à une sale histoire possible.

— A votre place, je téléphonerais chez moi. Elle est peut-être rentrée. Si personne ne répond, et si elle n'est pas revenue demain matin, alertez la police d'Etat.

— Oui, dit Vickie. Oui c'est ça ! Le téléphone sonna. Brad s'élança vers l'appareil.

— Oui... oui... Non, elle n'est pas ici. Mais John est avec nous. Veux-tu lui parler ?... Un instant...

La main sur l'embouchure du récepteur, il se retourna : — C'est Gordon. Il a essayé de téléphoner chez vous. Personne ne répondant, il a eu l'idée de nous appeler.

John prit le récepteur et Brad resta planté près de lui, comme un piquet.

— John ? C'est vous ? demanda Gordon Moreland d'un ton glacial.

Où est Linda ? John sentit son estomac se contracter.

— Elle n'est pas ici pour l'instant.

— Mais vous savez où elle est ? C'est ce que nous voulons tirer au clair.

Il fallait répondre. — Non, je l'ignore.

— Dans ce cas, vous ferez bien de venir immédiatement. Nous sommes avec Steve Ritter.

Le coup de téléphone au policier de Stoneville ! — Où êtes-vous ?

— Je vous parle de la première maison trouvée sur ma route. Steve et Roz sont au dépôt municipal. Steve vous y attend.

— Le dépôt ?

— Vous savez où il est ?

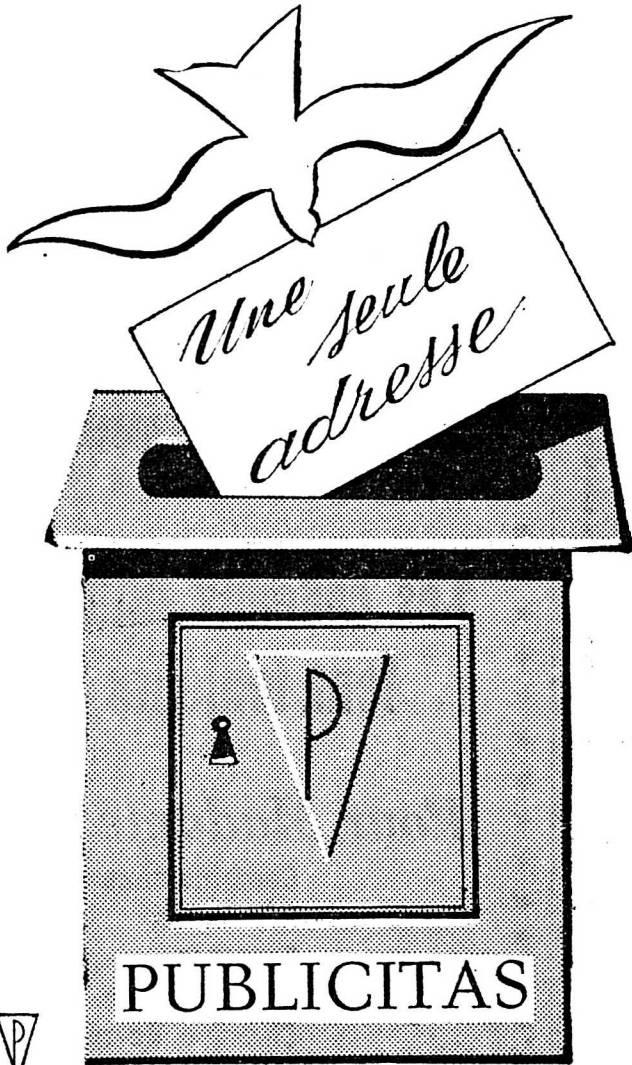
— Oui. Mais qu'y a-t-il ? Qu'est-il arrivé ?

— Vous l'apprendrez sur place. De la part de Steve : dépêchez-vous.

(à suivre)

Pour toutes VOS ANNONCES

en Suisse
et à l'étranger
UNE SEULE COMMANDE



SION avenue du Midi 8 - Tél. (027) 2 44 22
AGENCE A MARTIGNY - Tél. (026) 6 00 48
 Bâtiment Bijouterie Moret, Avenue de la Gare
AGENCE A BRIGUE - Tél. (028) 3 10 89

tous commandent



TRAINS MÄRKLIN

et autres marques
André Marclay - Monthey
 Rue Industrie 47 b, 2e étage,
 Téléphone 4 13 55



Radio-Art

B. MUHLEMATTER
TELEVISION
 Rue des Mayennets - Sion
 Tél. 2 22 53

ANTIQUITES

Spécialité de meubles rustiques valaisans.
 Michel Sauthier, meubles, rue des Tanneries 1, Sion.
 Tél. : (027) 2 25 26.

GROS RABAIS

Chèvres entières	Fr.	3.50
Viande de chèvre sans gigot		3.30
Viande mouton, quart, devant		4.50
Moutons entiers, 1ère qualité		5.-
Saucisses de chèvre, la bonne spécialité tessinoise à rôtir ou à manger cru, seulement		2.80
Salametti nostrani		9.-
Salametti nostrani IIa		5.-
Saucissons de porc		5.-
Mortadella nostrana tessinoise		6.50
Mortadella Bologna		5.50
Salami 1ère qualité provenant du stock		11.-
Salami IIa		6.-
Lard Nostrano salé		3.90
Lard maigre, salé ou fumé		7.50
Expéditions soignées et rapides contre remboursement.		

Se recommande :
GRANDE BOUCHERIE
ALDO FIORI CEVIO (TI)
 Téléphone : (093) 9 71 18

Trousseaux

BRUNNER-FAVRE
SIERRE

ROUTE DE MONTANA 21 TEL. 5 12 86

OPEL RECORD 1956

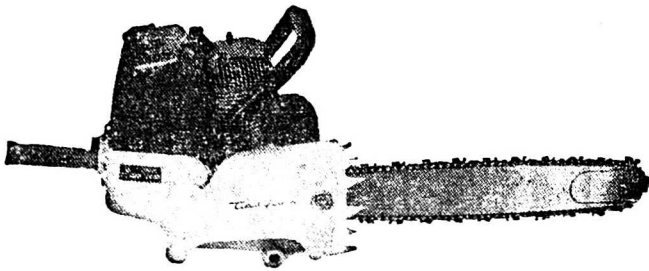
très belle occasion. Bons pneus. Intérieur simili cuir. 65.000 km. De première main. Expertisée.
 Grandes facilités de paiement.
 Pour essai : Pierre PITTET. Tél. : (021) 32 01 95 (heures des repas), garage Closelet-Occasions, 17, avenue d'Échallens, Lausanne.
 Téléphone : (021) 24 04 42.

BALOISE INCENDIE ASSURANCES

INCENDIE
 Explosions, dommages élémentaires, perte de loyers
VOL
 vol, voyage, vol de bicyclettes
BRIS DE GLACES
DÉGÂTS D'EAU
BRIS DE MACHINES
INTERRUPTION D'EXPLOITATION
POSTES DE TELEVISION
CASCO VEHICULES A MOTEUR
 autos, motos, scooters
MALADIE
 frais d'hôpital, indemnité journalière, traitement ambulatoire

La nouvelle Tronçonneuse pour professionnels DOLMAR CX

(TAIFUN)



a fait ses preuves durant la saison écoulée !

Déjà plus de 600 machines vendues en Suisse

PUISSANCE - REGULARITE - PRIX AVANTAGEUX

Service de réparations et stock de pièces chez l'importateur et agent général pour la Suisse romande :

J A Q U E T F R E R E S - LE MUIDS-SUR-NYON
 Entreprise forestière - Transporte - Tél. (022) 9 11 51



MARTIGNY
HOTEL
CENTRAL

LOTO DE NOEL

Signé HARMONIE MUNICIPALE

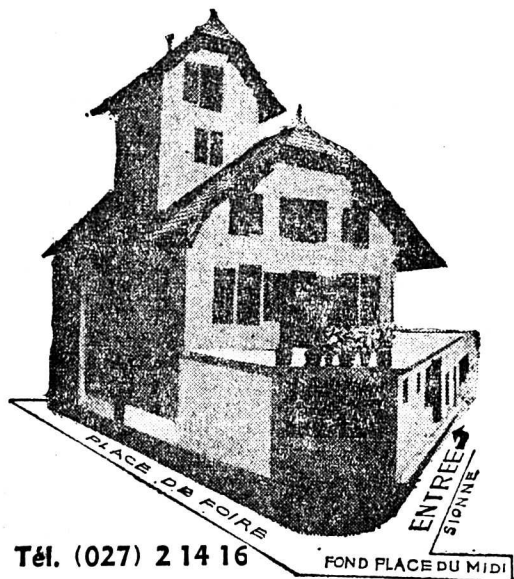
Samedi 22 décembre dès 20 h. 30

Dimanche 23 décembre dès 16 heures

à Sion

Centrale des occasions du Valais de meubles neufs et occasions

rue des Bains, 6, place de Foire, maison Jules Rielle
AU FOND DE LA PLACE DU MIDI, APRES LA SIONNE



- Salons 3 pièces neufs 204,-
- Armoires 2 portes neuves 147,-
- Armoires 3 portes neuves 250,-
- Divans avec matelas neufs 120,-
- Chambre à coucher 580,-
- Salles à manger 550,-
- Tapis milieux neufs 180 x 260 85,-
- Tours de lit neufs 69,-
- Descente de lit neuve 11,-

Tél. (027) 2 14 16

Duvets neufs Fr. 35,-. Couvertures neufs Fr. 26,-. Oreillers neufs Fr. 9.50

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS

Grands Magasins (maison mère) Halle aux Meubles S.A. à Lausanne

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE
La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne
Direction: Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99

Exposition 3000 m2

Rue des Terreaux 15

Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres - Larges facilités - Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minim. de Fr. 500.- : remboursement billet CFF ou plein d'essence.

Banque Suisse d'Epargne et de Credit

La Nationalzeitung a publié deux articles mentionnant un groupe Munoz, qui exercerait, selon ce journal, une influence décisive sur la Banque Genevoise de Commerce et de Crédit et la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit. Il n'est ni habituel ni licite, qu'une banque, dont le capital est divisé en actions au porteur, donne des renseignements sur les propriétaires de ses actions, même dans la mesure où ceux-ci lui sont connus. La Banque Suisse d'Epargne et de Crédit tient à constater les faits suivants :

1. Le caractère suisse de la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit est garanti à tous points de vue, la majorité du capital-actions appartient à des propriétaires suisses, le Conseil d'administration est uniquement composé de citoyens suisses, habitant la Suisse et l'activité de la banque se limite au marché suisse.
2. Une corrélation entre la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit et la famille dominicaine Trujillo n'existe pas et n'a jamais existé.
3. La collaboration entre la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit et la Banque Genevoise de Commerce et de Crédit est pratiquée depuis des années et s'est révélée bénéfique pour les deux partenaires. Les intérêts que la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit a engagés dans cet établissement genevois correspond à un développement logique de notre banque dont profitent tous les actionnaires.

Le Conseil d'administration.



Les heures d'ouverture et de fermeture sont inchangées pendant la période des fêtes.

Toutefois, les magasins seront fermés tout le jour les lendemains de Noël et de Nouvel An.

Merci et bonnes fêtes.

COOPERATIVES DE SION

Pantalons fuseaux

élastiques dans les deux sens
Teintes modes
Après-ski



MARTIGNY-VILLE
à 100 m. de la gare

CADEAUX UTILES...



Pour PAPA

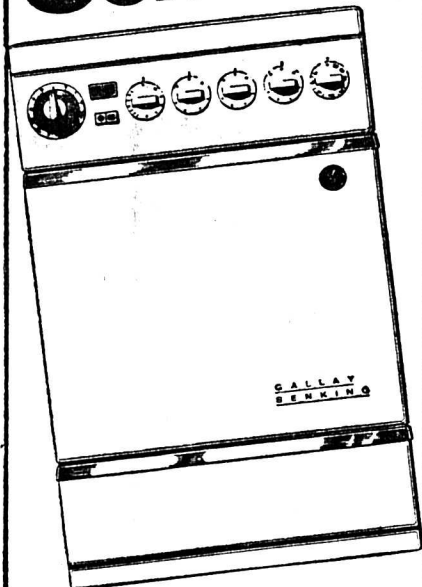
un excellent rasoir électrique



AVENUE DU MIDI

TÉL. 2 10 21

Gallay Senking



La nouvelle cuisinière Gallay-Senking, gaz ou électrique, qui allie élégance, qualité et prix!

Différents modèles à partir de

frs. 368.-

AGENCE OFFICIELLE

G. VALLOTTON S.A.

MARTIGNY-BOURG

Tél. (026) 6 15 60

Toutes possibilités de combinaisons: électrique et bois charbon, ou gaz et bois charbon, ou gaz et mazout.

Electrique de la simple à l'automatique de Fr. 368,- à Fr. 598,-. Combinée dès Fr. 748,-.

Jusqu'à la fin de l'année, profitez de notre action, reprise de votre ancienne cuisinière, dans n'importe quel état Fr. 70,- ou

Cadeau-surprise avec chaque achat SENKING.

FACILITES DE PAIEMENT

☆☆☆☆

Concert de Noël

de la Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame, Sion

sera donné deux fois à l'Aula du Collège
les vendredi 21 et dimanche 23 décembre à 20 h. 30

☆☆☆☆

PATINOIRE MUNICIPALE DE MARTIGNY

Vendredi 21 décembre à 20 h. 30

CHARRAT - SAAS-FEE

Championnat suisse de 1re Ligue

Les cadeaux utiles font toujours plaisir!

Pour Madame:

- Combinaisons
- Bas nylon
- Foulards
- Mouchoirs
- Chemise de nuit

Pour Monsieur:

- Chemise
- Cravates
- Sous-vêtements
- Pulls

et toujours nos
TISSUS MODE



Place du Midi - SION

Un cadeau signé Nain Bleu fera toujours des heureux!



Au Nain Bleu

Av. de la Gare 4 — SION

Un joli cadeau de Noël

un abonnement au « Nouvelliste du Rhône »

Une bonne nouvelle

Nous avons confié la gérance de notre nouveau grand dépôt de vernis et couleurs à Viège à Monsieur

HEROLD TRUFFER

Ce nouveau dépôt se trouve dans l'immeuble industriel (anciennement FUGAVA S.A.) à proximité de la patinoire artificielle de Viège.

Un spécialiste qualifié

sera ainsi à la disposition de notre clientèle valaisanne, prêt à lui rendre service et à la conseiller judicieusement.

L'artisanat du bâtiment

trouvera chez nous tous les vernis et couleurs de qualité renommée et à des prix très intéressants.

Nos fourgonnettes

assurent journellement l'exécution de vos commandes franco domicile.

ROTH + CO. S.A. LUCERNE

TEL. (041) 3 34 44

Farben und Lacke
LUZERN

Depot Visp Tél. (028) 7 27 74

Abonnez-vous au « Nouvelliste du Rhône »

SUR LA ROUTE MARTIGNY-VERNAYAZ

Monsieur Gaston Bays

Mademoiselle Georgette Bays

ont le plaisir d'aviser les automobilistes qu'ils exploitent la

Station d'essence Cif

Normale - Super - Diesel - Deux temps

à laquelle s'ajoute le

Bar Tonkinois

où ils peuvent se désaltérer

Sur la route de Vernoyaz, près de la bifurcation de Salvan.

VERNAYAZ

Dimanche 23 décembre 1962

Grand loto

en duplex de la SFG - Deux salles
Chemin-de-Fer Croix-Fédérale
dès 11 h. loto-apéritif - Reprise à 16 h.
en soirée à 20 h. 30

Abonnement à 30 francs

Gigots de chevreuil, dindes, oies, lapins, vacherins, skis, trottinette, etc.
120 séries Invitation cordiale

Le public est informé que l'étude de

Me Marc Perruchoud notaire à Sion

est transférée, dès le 21 décembre 1962, à l'avenue PRATIFORI, 27, bâtiment Docteur-Deslarzes (face à la Caisse cantonale de compensation).

Occasion unique

Cabriolet Fiat 1500, 1960, bleu ciel, première main, comme neuf. G. Martenet, Garage Occidental, Lausanne,

Tél. (021) 24 48 95, le soir à partir de 19 h. 30.

HOTEL BEAU-RIVAGE - GENEVE
cherche

apprentis de restaurant

Entrée tout de suite ou à convenir.

ON CHERCHE

personne

pour NETTOYAGE de bureaux pour environ 5 à 10 heures par semaine.

Faire offres à :

ENTREPRISE Ed. VEUILLET,
génie civil - Sion

LE 22 DECEMBRE 1962 Ouverture du tea-room « LA CHERETTAZ » Zinal

INAUGURATION
LE 31 DECEMBRE 1962

avec grande soirée récréative

Se recommande :

M. et Mme Albert Theytaz.

Sécuritas S.A.

ENGAGE

gardes auxiliaires (services occasionnels)

Citoyens suisses, consciencieux, de bonne réputation et sans condamnation.

Offres à Sécuritas, Tunnel 1, Lausanne

Je cherche

Opel 1700

4 portes, modèle récent.
 Paiement comptant
 Offres avec prix sous chiffre MD 2334 L à Publicitas Sion.

A vendre

Loulou blanc

2 mois, 60 francs.
 Mme Kehrlé,
 La Médettaz,
 Les Marécottes

Restaurant au centre de Sierre cherche

sommelière

Tél. 5 11 92.

A VENDRE

petits porcs

S'adresser chez M. Paul CRETTON, à Charrat.
 Tél. : (026) 6 30 82

Un cadeau utile...

Un cadeau merveilleux...

Un cadeau de bon goût...



vous aide à le choisir !

Mmes Andrée et Berthe Gauye,

Rue des Remparts — SION

COMMERCE SPECIALISE DE SION CHERCHE

jeune employé de bureau

pour correspondance, facturation, réception.

Place et table. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites sous chiffres P 70-71 S à Publicitas, Sion

Commerce de la place de Sion cherche

sténodactylo expérimentée

pour tous travaux de bureau, correspondance, facturation, téléphone, réception.

Travail indépendant.

Situation stable.

Faire offres manuscrites sous chiffres P 70-70 S à Publicitas, Sion.

Maison de Sion engage

EMPLOYEE DE BUREAU

STENODACTYLO

Travail intéressant, semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, prétention et photo

sous chiffre P 361-10 S à Publicitas, Sion.

Une veste de ski

une Protector

pour dames, pour hommes
en exclusivité chez GEROUDET

Le fuseau

Péroche de France
en super élastiss de J. Laurent

Fr. 98.-

En exclusivité :



ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE

POUR LES FETES

vient d'arriver un grand choix de jolis costumes
deux-pièces jersey laine, jupe doublée en marine, bordeaux noir.

l'ensemble

Fr. 99.-

MAGASIN FRIBERG

Confections - Nouveautés

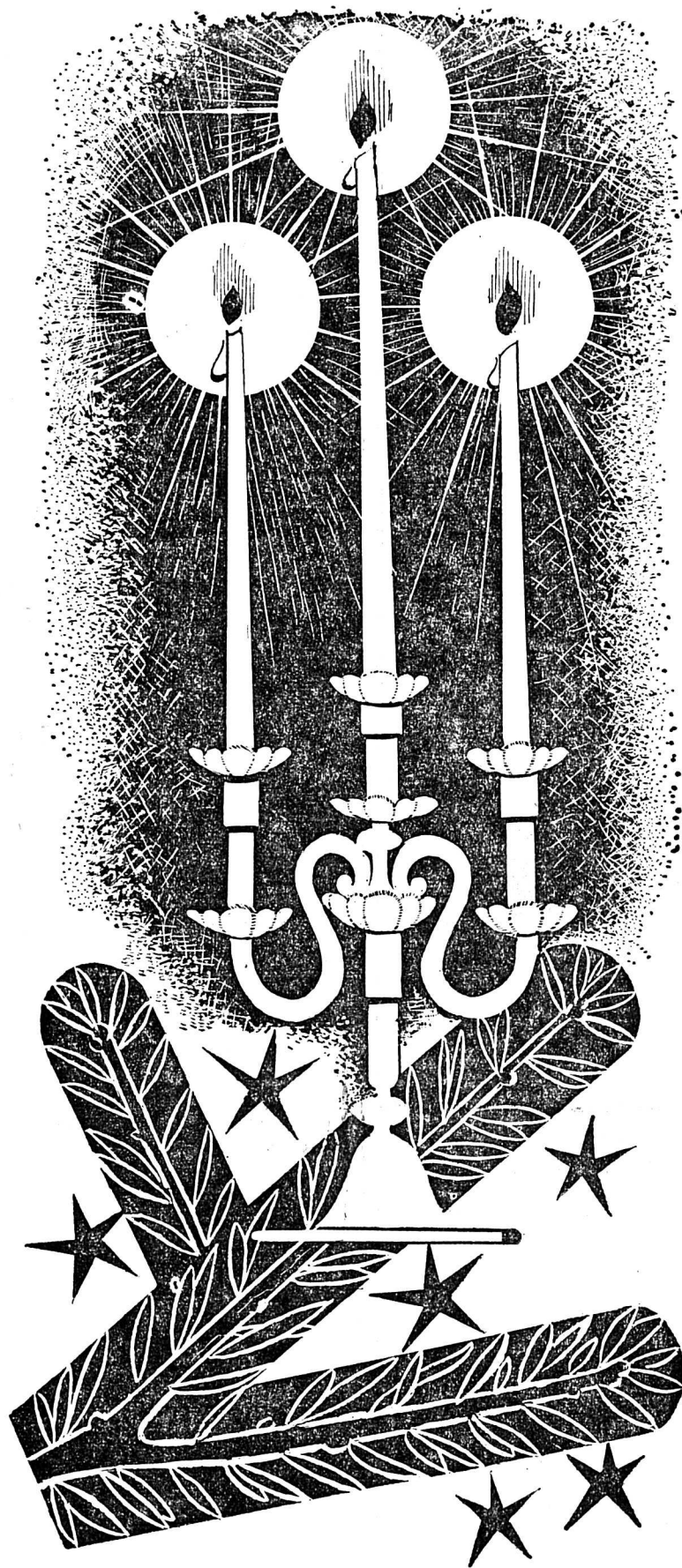
Martigny-Bourg - Tél. (026) 6 18 20

la Source

LAITERIE - PRODUITS LAITIERS ALIMENTATION GENERALE - PRIMEURS

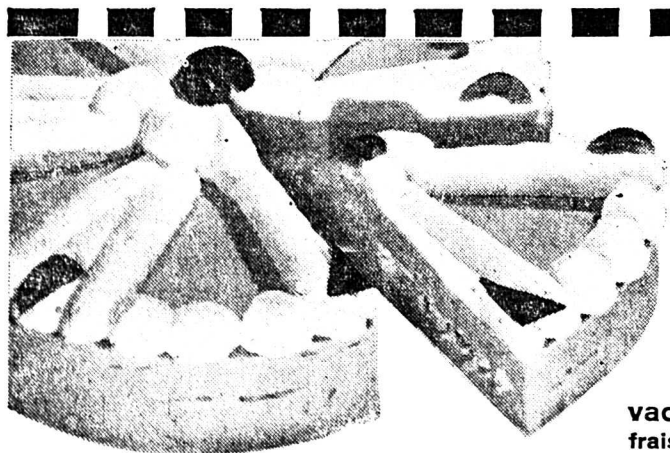
	NET	
DINDE DE LUXE le kg.	5.70	
LAPINS DANOIS le kg	5,95 - 7% 5.54	
POULETS USA « Big Value » Grade A le kg	4,80 - 7% 4.47	
POULETS USA « Silver Star » le kg	6, — - 7% 5.58	
JAMBON CUIT les 100 g.	0,95 - 7% 0.89	
SALAMI DE FETES le kg	9,50 - 7% 8.84	
LARD SEC DU PAYS les 100 g.	1,40 - 7% 1.31	
CHARCUTERIE mêlée le 100 g.	0,60 - 7% 0.56	
VIANDE SECHEE des Grisens les 100 g.	2,40 - 7% 2.24	
NOIX DE JAMBON sec du pays les 100 g.	2,50 - 7% 2.33	
ESCARGOTS des Charbonnières, la douz.	2,20 - 7% 2.05	
MOULES DANOISES 256 g. la bte	2,55 - 7% 2.38	
CREVETTES KRISTEN 3 oz le verre	2,80 - 7% 2.61	
CRABES CHATKA 220 g. la bte	4,50 - 7% 4.19	
LANGOUSTE IMPERIO 156 g. la bte	5,50 - 7% 5.12	
CLAMS pour coquilles Saint-Jacques la bte 300 g. BR	2,95 - 7% 2.75	

Bonnes



	NET	
BISQUE DE HOMARDS 425 g. la bte	3,35 - 7% 3.12	
ŒUFS DE CAILLE 96 g. le verre	3,10 - 7% 2.89	
SARDINES sans arête et sans peau «Alva» 115 g. la bte	0,95 - 7% 0.89	
THON PROVOST huile olive 166 g. la bte	2,50 - 7% 2.33	
FILETS DE TRUITES danois 150 g. la bte	2,40 - 7% 2.24	
BRISLING au sherry pour cocktail 106 g la bte	1,25 - 7% 1.17	
MACKEREL pour toast à la moutarde au Worcester, Ketchup, Curry 106 g. la bte	1,25 - 7% 1.17	
BOUCHES A LA REINE ARMA 500 g. la bte	2,10 - 7% 1.96	
SUPREME DE FOIE truffé 130 g. la bte	1,95 - 7% 1.82	
CREME DE FOIE de volaille au Porto 200 g la bt	2,50 - 7% 2.33	
PATE DE FOIE gras parfait 90 g. le tube	1,25 - 7% 1.17	
SAUCE HEINZ «HOTKETCHUP» 340 g. le flac	3,20 - 7% 2.98	
SAUCE HEINZ aux 57 épices 227 g. le flac.	3,20 - 7% 2.98	
SAUCE HEINZ Worcester 184 g. le flac.	2,50 - 7% 2.33	
SAUCE HEINZ IDEAL 255 g le flac.	2,30 - 7% 2.14	
MOSTARDE di Frutta Motta 500 g le flac	3,75 - 7% 3.49	
TERRINE DE FOIE Payernoise 1/4 les 3 btes	3,10 - 7% 2.89	

Fêtes



LUSSO

**le couronnement
de tout bon repas**

vacherin
fraise ou moka 1 l. fr. 5.80
env. 6 à 8 pers.

bûche glacée
noisette/chocolat 1 l. fr. 5.80
env. 6 à 8 pers.



produit suisse

A vendre un
manteau

en pattes d'astrakan.

Taille 42, grand col moderne.

Parfait état.

Tél. : 2 39 79.

On cherche à
VERBIER

**appartement
de vacances**

3 adultes et 2 petits enfants.

Janvier ou février.
Eventuell. mars.

J. Eberhard, Brigue,

Tél. : (028) 3 22 82

P. Burgener

méd.-dentiste
SION

ABSENT

jusqu'au

3 janvier 1963

LOTERIE ROMANDE

demain...

à Lausanne

L'odyssée de l'aviateur R. Philippe

De nos envoyés spéciaux Ry et a.l.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais l'attente fut longue, inutilement longue, et la seule personne à s'en réjouir fut la tenancière du Café de l'Aéroport. Elle devait bénir le ciel pour qu'il garde le plus longtemps possible Herman Geiger et l'infortuné pilote Philippe!

L'heure avance, l'estomac réclame ses droits, mais stoïquement chacun reste à sa place. La patience est mère des vertus et... à midi vingt-huit, lorsque l'hélicoptère se pose pour la première fois — nous disons bien la première fois, car probablement impressionné par autant de monde, le passager donne l'ordre de reprendre l'air! — Et la valse continue alors que nous comptons déjà sept atterrissages dans les quatre coins de la ville de Sion et sur la piste avant que les aviateurs renoncent à d'autres moyens de... sauvetage!

Le vœu de M. Philippe n'est pas respecté et dès qu'il quitte l'avion, les photographes entrent en action. Au bout de la piste, le beau-frère du pilote, M. Germain Moritz, se précipite dans les bras du rescapé, tout en s'écriant:

— Quelle chance! quelle chance!

Et, en compagnie de M. Geiger, ils disparaissent dans les bureaux de l'aéroport, où Mme Moritz ne peut retenir ses larmes de joie après tant d'heures d'angoisse, d'aventure, tout en réalisant que ce cas sur mille avait été réservé à son frère.

Un quart d'heure plus tard, M. Philippe se soumit très aimablement à l'interview des journalistes, dans la petite salle du café, alors que la sommelière s'apprêtait à mettre le couvert en vue d'un repas bien mérité.

— Monsieur Philippe, lorsque vous êtes tombé, quel a été votre sentiment?

— Je n'ai pas eu le temps d'avoir beaucoup d'émotion. Les rafales de neige, la violente tempête m'ont littéralement paralysé et en moins de cinq secondes, temps de prononcer le mot de Camille je percutai le rocher. J'ai juste eu le bronne! Quand j'ai constaté que mes os étaient pratiquement indemnes, sauf une foulure au bras et quelques égratignures réparties un peu sur tout le corps, je repris de l'espoir. J'ai eu le réflexe que chaque pilote doit avoir: celui de couper immédiatement le con-



Un colosse sympathique et modeste. De profil, le visage de son beau-frère.

tact et de quitter l'avion. Je craignais que l'avion soit emporté, tellement la tempête faisait rage. Mais petit à petit, je me rendis compte de l'endroit où j'avais fait cet atterrissage brutal, puisqu'à ma gauche je pouvais reconnaître le Grand-Combin et le col de Velan. J'avais suivi M. Martignoni qui procédait à une opération délicate, celle de déclencher les avalanches en haute-montagne, mais sa machine, beaucoup plus puissante et plus rapide que la mienne, ne m'avait pas permis de le suivre plus loin que Bourg-Saint-Pierre.

— Et votre première nuit, où l'avez-vous passée?

— Sur une plaque de glace. J'ai attendu trois heures en pensant qu'on me chercherait et qu'on pourrait éventuellement me secourir, mais les conditions atmosphériques étaient telles qu'il ne fallait pas y songer trop longtemps. J'ai entrepris alors courageusement une longue marche, en me dirigeant vers le versant sud, seule possibilité de salut, à mon avis. A minuit, je me suis arrêté sur une nouvelle plaque de glace, épuisé, quelque peu découragé, mais avec la satisfaction d'être suffisamment bien équipé pour tenir...

— Vous n'avez donc pas souffert du froid?

— Non, absolument pas et c'est ce qui m'a sauvé, sans aucun doute.

— Et le deuxième jour?

— Je n'avais pas le choix: il fallait que malgré les recommandations contraires, je traverse les plaques de neige, en prenant le risque de tomber dans une crevasse, où mon sort aurait été réglé. La chance m'aidant, je pus atteindre, en fin de journée, une cabane de bergers située au-dessus d'Etroubles.

— Avez-vous souffert de la faim et de la soif?



Vue d'ensemble des lieux du drame, à la frontière italo-suisse — Le vent souffle du nord emportant la neige poudreuse. Dans le cercle, l'avion. La flèche indique la direction de marche du rescapé. Plus loin, l'arrivée du nouveau télécabine de Menouve (2760 m.). Le sommet au 1er plan est la Pte-de-la-Madeleine (3055 m.). Au fond, la Pte-de-Barasson, dominant l'Hospice.

— Mes soucis de sauvetage m'ont fait oublier mon estomac. Quant à la soif, de temps en temps une poignée de neige.

— Et vint le troisième jour. Où avez-vous rencontré le premier être humain?

— A Praye! et je vous assure qu'il était touchant de voir de très pauvres paysans se fendre en quatre pour me nourrir et me loger. On m'a tout simplement pouponné et je garderai un excellent souvenir de cette hospitalité exceptionnelle. De là, j'ai été transporté par traîneau jusqu'à Etroubles et grâce

à l'amabilité des carabiniers et des autorités, j'obtins la permission tout à fait exceptionnelle de traverser le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Et me voilà, sain et sauf.

— Et l'avion?

— Le premier souci, dans des circonstances pareilles, est naturellement celui de sauver sa peau. Mais je suis parfaitement conscient de ma responsabilité en ce qui concerne l'avion loué et sachez qu'après un bon repas et quelques pansements à l'hôpital, je vais survoler avec M. Geiger l'endroit qui m'a

été fatal, afin de faciliter le remorquage, — si vous permettez cette expression — de l'avion défectueux mais loin d'être inutilisable, puisque seul le moteur paraît avoir beaucoup souffert de l'accident. Ensuite, mes services seront limités, puisque la blessure de mon bras me paralyse quelque peu. Je pense quitter Sion bientôt.

— Une dernière question, monsieur Philippe: quelle est la cause de cet accident?

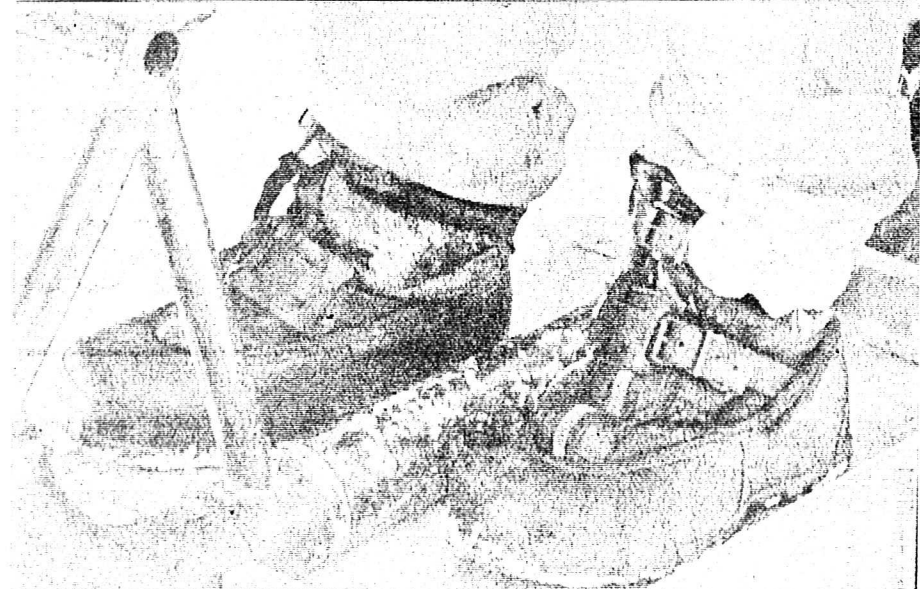
— Ce sont uniquement les rafales. Il ne m'a pas été possible d'exécuter un

atterrissage forcé. J'étais dans l'impossibilité de réagir.

— Nous vous félicitons vivement pour le courage dont vous avez fait preuve, car il n'est pas à la portée de chacun d'effectuer, à une altitude de 2800 m, plus de 10 km de marche, où on mesure par endroits plus de 2 m. de neige.

Ainsi tout est bien qui finit bien et la famille Philippe aura eu, après de longues heures d'angoisse, son plus beau cadeau de Noël. Nous nous en réjouissons pour elle.

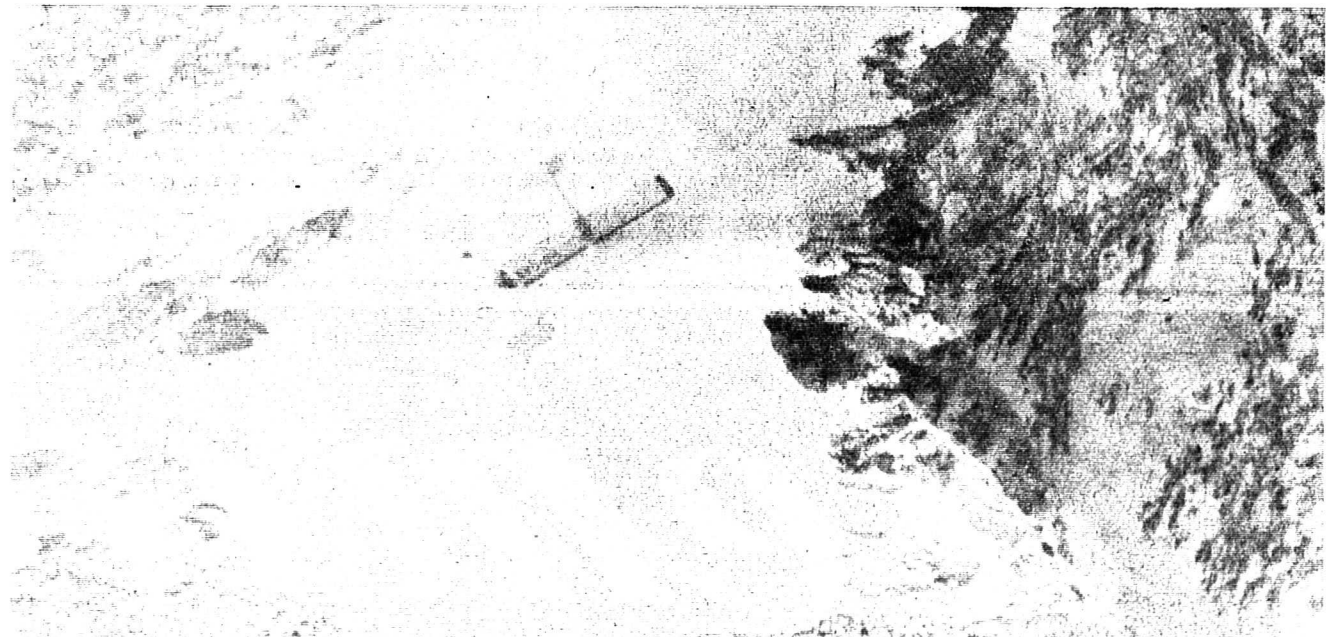
ry



C'est avec « ça » qu'il a marché trois jours dans la neige.



A peine Geiger a-t-il déposé le rescapé — embarqué à la Cantine de Proz — que le bon chien loup se précipite contre son maître.



Deux aspects de l'avion accidenté, à 2800 m. — Quelques mètres plus au nord (5-6 mètres à peine) et c'était la chute mortelle dans la paroi helvétique de Menouve. La queue de l'appareil pointe vers le ciel. A droite, son ombre est projetée sur la partie ensoleillée de la neige.

Primerose
ELEGANCE FEMININE SION

vous suggère

Le cadeau de bon goût

- * Ravissante robe de cocktail
- * Duster et chemises de nuit assorties
- * Lingerie fine
- * Foulards
- * Gants - Bas
- * Modèles exclusifs en colliers
- * Articles de sport



Primerose
ELEGANCE FEMININE SION

A L'AVENUE DE LA GARE 10

L. NANCHEN

Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances sans risque d'oubli, réservez à temps votre emplacement dans le numéro du 31 décembre du « Nouvelliste du Rhône ».

une case simple : Fr. 7,-
une double case : Fr. 14,-

M _____

Profession _____
Domicile _____

Veillez transmettre vos ordres jusqu'au 20 décembre 1962 à Publicitas, Sion, avenue du Midi 8.

Vous cherchez une suggestion

pour vos cadeaux de Noël ?

Institut de Beauté
Praline

Mme G. Oggier - Favre

rue de la Porte-Neuve

a sélectionné pour vous un magnifique choix d'articles ravissants et originaux.

Pour être bien servi, choisissez le magasin spécialisé.

CHAMOSON

Dimanche 23 décembre 1962 dès 20 heures

Loto - victuailles

le l'harmonie « La Villageoise »

6 porcs, 15 quartiers de veau, 20 fromages, 15 jambons, salamis, vacherins etc.

35 séries abonnement 30 francs pour 4000 francs de lots

Bon fromage

en forme de 2-10 kilos, 3/4 gras, seulement Fr. 3.30 le kg.

G. HESS, Fromages, Horriwil, Soleure.

Tilleul

Achetons toutes quantités de tilleul premier choix, en stères ou grumes. Diam. minimum : 15 cm.

RITHNER Frères Monthey
Tél. : (025) 4 21 54

A vendre superbe taurillon

mère 84 points et marque laitière.

S'adresser à André MONNET, Riddes.

Salami

Type italien 9.-
Saucisson vaudois 8.50
Saucisse de ménage, 4.-
le kilo, franco depuis Fr. 40.- c. remb.

H. Von BURG, boucherie VEVEY (Vaud)
Téléphone : (021) 51 21 42



Tourte praliné 2.75
décorée 420 g

Tourte ananas 3.75
décorée 600 g

Tourte Forêt Noire 5.-
décorée 720 g

Tourte Gianduja 5.-
décorée 760 g

Cake ananas 2.25
décoré 340 g

Bûche 1.75
décorée 270 g

520 g **3.-**

MIGROS

La période des fêtes

ne se conçoit pas sans quelques bonnes bouteilles.

La distillerie DUBUIS tient à votre disposition :

- * APERITIFS
- * COGNACS
- * WHISKYS
- * CHAMPAGNES
- * VINS DU PAYS
- * VINS FINS FRANÇAIS
- * EAUX MINERALES
- * JUS DE FRUITS

DISTILLERIE DUBUIS & Cie - SION

Livraison franco domicile

Avenue Tourbillon 44 - Tél. 2 16 61

CASINO DE SAXON

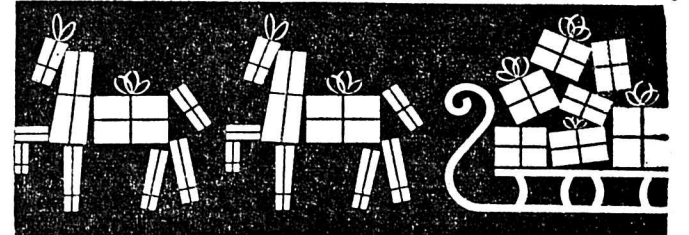
Dimanche 23 décembre dès 19 heures

Grand Loto

organisé par la fanfare « Concordia »

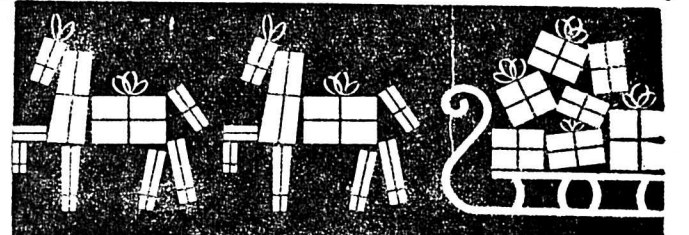
Nombreux et beaux lots
41 séries, carte forfaitaire 40 francs

LES BEAUX CADEAUX



Constantin
fils sa. sion

LES BEAUX JOUETS



LA DROGUERIE VALAISANNE

Jean Lugon

MARTIGNY-VILLE

TELEPHONE (026) 6 11 92

a préparé vos cadeaux de fin d'année

Bougies de décorations

Bougies pour arbre de Noël

Boules - Guirlandes

Décor pour tables, etc.

Parfums - Eaux de Cologne

Coffrets assortis

Riche assortiment - Belle présentation

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

Le Sgt Camille Hugon succède au brigadier Jules Beytrison

Promotion de la classe ER. 1962 de la Gendarmerie cantonale

SION * La salle des Pas Perdus du Grand Conseil était réservée, hier matin, à la cérémonie de promotion de la classe de l'école de recrues de la gendarmerie cantonale. A 10 h. précises, l'officier instructeur, le premier lieutenant Coutaz, présenta au commandant Ernest Schmid le porte-drapeau Bumann en uniforme de gala, ainsi que 29 aspirants. Le commandant, à son tour, annonça tous ses hommes au vice-président du Conseil d'Etat, M. Marcel Gard, qui fit une allocation aux nouveaux agents en leur rappelant leurs devoirs, la discipline, les dispositions légales en matière de police, tout en souhaitant à chacun une belle carrière au sein de la police cantonale.

Vint ensuite l'assermentation des agents Michel Roduit, de Monthey, et Philippe Ruppen, de Sierre.

Puis, chaque aspirant, dans l'ordre alphabétique, s'avança devant le podium, s'annonça comme gendarme et reçut son diplôme bien mérité après une école difficile.

Le commandant Schmid distribua également les grades de karaté sous forme de ceinture orange et jaune, après quoi tout le monde se retrouva au carnozet de l'Etat pour trinquer en l'honneur d'une nouvelle et noble profession et au succès de chacun. Un repas pris en commun au restaurant « Les Fougères » mit un terme à cette belle manifestation qui nous redonne l'occasion d'adresser nos vives félicitations aux vingt-neuf nouveaux agents.

Parmi les autorités, nous avons remarqué la présence de M. Oscar Schny-

der, chef du département de Justice et Police; M. Maurice d'Alèves, préfet du district de Sion; le capitaine Brunner, de la police cantonale; M. Eugène Theiler; M. Walter Squaratti, de la Chancellerie et M. Albert Tamarcaz, commissaire de la Sûreté. (Ry)

Voici les noms et les postes respectifs des nouveaux agents: Balet Claude, Granges — Barman Yvon, Sion — Berra Fernand, Saint-Gingolph — Bridy Otto, Sion — Dayer Adolphe, Vernayaz — Donnet Régis, Crans — Moutin Laurent, Saint-Maurice — Revey Philibert, Martigny — Rey Jules, Saint-Maurice — Richard Yvon, Granges — Roduit Michel, Monthey — Sarrasin Philippe, Saxon — Tornay Jacques, Vex — Vouilloz Guy, Ardon — Vuistiner André, Vissoie — Ammann Marcel, Brigade — Anthamatten I Walter, Brigade — Anthamatten II Walter, Gondo — Bittel Kurt, Saint-Nicolas — Franzen Manfred, Gampel — Huber Waldemar, Brigade — Leiggener Johann, Saas — Pfammatter Ferdinand, Brigade — Ritter Marcel, Brigade — Ruppen Philippe, Sierre — Schmid Joseph, Zermatt — Truffer Erwin, Brigade — Walden Ernest, La Souste — Wyss Arnold, Zermatt.

SION * Si nous nous réjouissons de toutes les promotions au sein du corps de la gendarmerie cantonale, il en est une qui nous fait tout particulièrement plaisir: celle du sergent Camille Hugon originaire de Trient, qui, dès le 1er janvier 1963, remplacera le brigadier Julien Beytrison.

Est-ce notre penchant pour les grands sportifs qui en est la cause? Un peu, certainement.

Aussi, dès que nous avons appris la nomination de M. Hugon, nous l'avons cherché un peu partout pour finalement le trouver en compagnie de quatre de ses meilleurs collègues qui, tous, fêtaient dignement cet heureux événement en se payant une choucroute garnie de tous les tonnerres, à Savièse.

— Excusez le dérangement, mon brigadier, mais nebleuse oblige. Je vous le promets, je serai bref, mais nos lecteurs doivent vous connaître dès demain. Aussi, permettez-moi de vous poser quelques questions.

— Volontiers, monsieur, mais trinquez vite avec mes collègues, également promus à des grades divers.

— Je vous prie de me donner d'abord les étapes de votre carrière, avec les promotions y relatives.

— J'ai suivi l'école de recrues sous le commandement de M. Charles Gollut, en 1942, après quoi je fis un stage au poste de Sion. Deux ans plus tard, on créait le poste de police à Mase et je fus désigné comme titulaire de cette nouvelle fonction que je remplis jusqu'à ma nomination à Montana-Station, en 1947. Nouveau stage de quatre ans pour être ensuite déplacé à Evolène, où l'on venait de créer également un nou-



veau poste de police. Ce déplacement me valut une première promotion sous forme d'appointé et je me rendis comme tel, cinq ans après, à Conthey, pour terminer mes différents stages au 1er octobre 1958, à la rue de Conthey, mais à Sion! J'étais jeune caporal et mes supérieurs étaient MM. Joris et Beytrison qui paraissaient satisfaits de mon travail, puisqu'au 1er janvier 1961 je fus promu sergent. Et vous connaissez le reste...

— Votre promotion fera plaisir à tous les sportifs valaisans, puisque vos propres performances sont dignes des meilleurs sportifs qu'ait connus notre canton. Précisez quelque peu vos exploits, mon brigadier; ils prouveront à notre jeunesse qu'elle a encore beaucoup à apprendre en matière de discipline, de volonté et de maîtrise de soi-même.

— Mon sport favori a toujours été le ski et à force d'entraînement, j'ai gagné, en 1943, les championnats suisses de police et ai réédité ce résultat en 1948, alors que le titre était attribué au skieur le plus régulier de trois épreuves: fond, descente et slalom. Depuis 1943, j'ai participé à tous les championnats suisses de police, soit un total de plus de 10 fois! Lorsque la police valaisanne remporta le championnat suisse par patrouilles, en 1945, à Arosa, et en 1948, à Montana, j'étais entraîneur et capitaine de l'équipe. L'année dernière, notre patrouille valaisanne représentait la Suisse aux concours internationaux de Saalfelden (Autriche) et notre classement fut très honorable.

Sauf erreur, vous preniez souvent part aux compétitions « civiles »?

— Oui, en effet, et j'ai gagné le combiné trois des championnats valaisans, à Montana, durant la saison 1941 et lors des compétitions nationales à Grindelwald, je me suis classé premier de la course de fond.

— Mon brigadier, pareil palmarès, se passe de tout commentaire et vous devez souvent être découragé en constatant le peu d'empressement, le manque d'intérêt de nos jeunes skieurs qui « plafonnent » si vite, et pour cause!

— Oui, cette jeunesse ne sait plus souffrir et il lui faudrait une ou l'autre de nos écoles de recrues pour la mettre dans le bain!

— Vous ne pouviez trouver meilleure conclusion et merci, au nom de tous les sportifs. Mais maintenant, mon brigadier,

appréciez votre bonne chaudière garnie et... bon appétit. (Ry)

LE SERGENT HUGON CUMULE

La journée de jeudi restera gravée dans la mémoire de notre futur brigadier. Outre sa promotion professionnelle, le sergent Hugon fut « promu », pour la sixième fois, père de famille, puisque Nicolas-Henri est né hier matin, à l'hôpital régional de Sion. Tous nos vœux à Mme Hugon qui ne voulut pas rester en reste avec les cadeaux de Noël (Ry)

LE BUDGET 1963

DE LA VILLE DE SION : 1 698 000 DE DECOUVERT

Le Conseil municipal de Sion a accepté lors d'une de ses dernières séances le budget pour 1963.

Dans ses grandes lignes, ce budget présente :

un total de dépenses de Fr. 14.851.730,30 contre un total de recettes de Fr. 10.190.325.—

d'où un découvert de Fr. 4.661.405,50

pour le compte ordinaire et extraordinaire.

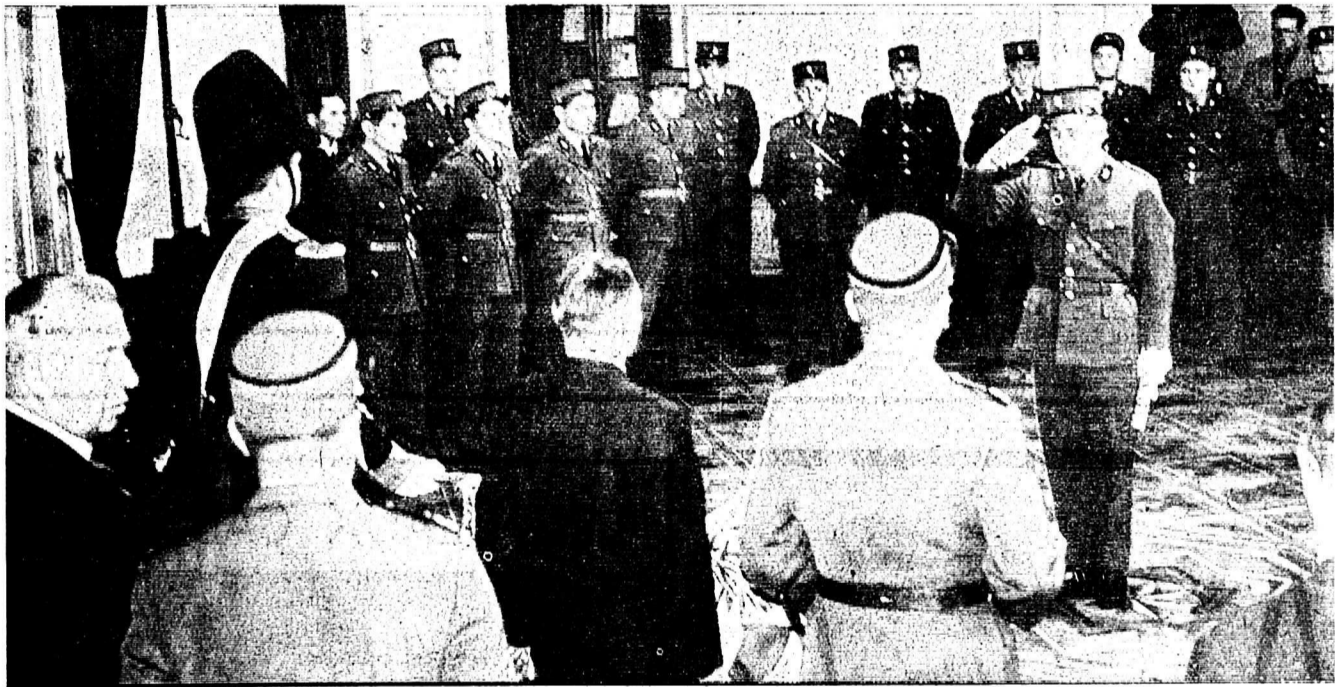
Après correction apportée par le compte des variations de la fortune, le découvert réel du budget 1963 est ramené à Fr. 1.698.392,50.

Le compte ordinaire prévoit pour Fr. 1.779.000.— de travaux et d'achats tandis que dans le compte extraordinaire, on trouve pour Fr. 2.481.000.— de travaux nouveaux et pour Fr. 1.500.000 d'achats de terrains.

L'accent principal de l'effort administratif pour 1963 se porte sur la construction et l'amélioration d'églises, d'écoles, de routes et l'assainissement urbain (nouvel émissaire de concentration) ainsi que sur des achats de terrains.

Autrement dit, le Conseil municipal continue sa politique en vue de l'aménagement de la cité tout en rattrapant le retard ancien mais sans oublier de pratiquer une stricte économie partout où cela s'avère possible.

Notons encore que le coefficient de l'impôt a été maintenu à 1,2, le Conseil municipal estimant pouvoir faire face à ses obligations financières par le seul accroissement normal des recettes fiscales.



Chaque nouvel agent s'annonce au Président du Conseil d'Etat, M. Marcel Gard. Nous reconnaissons, tout à gauche, M. Oscar Schnyder, chef du Département de justice et police. A ses côtés, le Cdt. de la gendarmerie cantonale, M. Ernest Schmid, et, près de M. Gard, l'officier-instructeur, PIt. Coutaz.

Promotions au 1.1.63 à la police cantonale

AU GRADE DE BRIGADIER :

sergent Hugon Camille brigadier à Sion Sion

AU GRADE DE SERGENT :

caporal Roh Ignace remplaçant du brigadier Saint-Maurice

caporal Roesier Denis chef de poste Crans

AU GRADE DE CAPORAL :

aappointé Aymon Olivier chef de poste Saint-Gingolph

appointé Bonvin Clovis chef de poste Vouvry

appointé Briguet Jean adjoint Sierre

appointé Crettex Georges chef garde-chasse Erde-Conthey

appointé Fellay René adjoint au Service chasse Sion

appointé Jordan Arthur chef de poste Savièse

appointé Meyenberg René chef de poste Gondo

appointé Mottiez Fidèle chef de poste Champéry

appointé Murisier Alphonse chef de poste Vernayaz

appointé Rouiller Erwin chef de poste Vissoie

appointé Rouiller Pierre chef de poste Bouveret

appointé Pralong Maurice chef de poste Ardon

appointé Vouardoux Aurèle chef de poste Evolène

AU GRADE D'APPOINTE :

gendarme Darbellay Laurent agent circ. br. IV Sion

gendarme Dayer Elias détaché à la Sûreté br. IV Sion

gendarme Fellay Emile détaché à la Sûreté br. III Sierre

gendarme Formaz Antoine adjoint Monthey

gendarme Genoud Armand chef de poste Nendaz

gendarme Imbasly Victor chef de poste Stalden

gendarme Pfammatter Théodore chef de poste Gampel

gendarme Squaratti Paul chef patr. circ. br. II Viège

gendarme Theytaz Charles détaché au Service identité. Sion

gendarme Voeffray Marc adjoint Saxon

gendarme Zufferey Jules chef de poste Vex

AU GRADE D'INSPECTEUR DE LA SURETE :

sous-inspecteur Berchtold Willy inspecteur de sûreté br. II Viège

sous-inspecteur Mayor Erasme inspecteur de sûreté br. VI Saint-Maurice

Collision entre un car postal et une voiture

NENDAZ — Hier dans l'après-midi, le car postal de l'entreprise Rielle Frères, assurant le service postal entre Sion et Veysonnaz, est entré en collision avec une voiture conduite par M. Charles Fournier, de Basse-Nendaz, au virage précédent le village de Brignon. Le car, conduit par M. Aymon, ayant glissé sur la route enneigée, vint endommager toute la partie gauche de la voiture. Les dégâts matériels sont importants.

Souper de Noël du F.C. Sion

SION — C'est au «stamm» du F.C. Sion qu'eut lieu mercredi le traditionnel souper de Noël de l'équipe-fanion. Le comité ainsi que les dames des joueurs avaient également été invités si bien qu'on se trouva — une fois n'est pas coutume! — gentiment en famille. L'ambiance fut des plus agréables. Les plus calme sur le terrain de jeu eurent l'occasion de «s'extérioriser» sans complexe au grand plaisir de toute l'assistance.

M. Jacques Guhl devant un auditoire compétent

SION — Ces jours derniers, à la salle de l'Hôtel de la Gare, M. Jacques Guhl fit un exposé sur le football en général et sur la mission délicate de l'entraîneur à tous les moniteurs diplômés du Valais central. Cette assemblée était présidée par M. André Juillard, le très dévoué président de la commission des juniors de l'ACVF qui donna quelques précisions sur le mouvement qui lui est si cher en spécifiant le rôle que doivent jouer les moniteurs et manager d'une équipe juniors.

L'assemblée était honorée de la présence de M. René Favre, président de l'Association valaisanne de football qui félicita tous les dévoués à une cause à laquelle nous tenons tous.

Ultra-Bienna
la lessive efficace

LE BON TABAC
AMSTERDAM
-75

Concert de Noël à Sion

SION. — Tradition combien sympathique que celle du concert de Noël des Petits chanteurs de Notre-Dame de Sion.

Sans interruption depuis plus de trente ans, ce concert a lieu chaque fois le dimanche précédant Noël. Est-il besoin de dire que cette manifestation manquerait à notre vie séduisante si, une fois, les coups du sort devaient la rendre irréalisable. On l'attend comme on attend, au printemps, les fleurs des amandiers sur nos coteaux.

Le concert annoncé est, comme à l'accoutumée, des plus équilibrés et la qualité de son exécution est d'ores et déjà assurée, sachant que Jos. Baruchet le dirigera.

Il suffirait de relever les noms des auteurs inscrits au programme pour dire combien cette soirée est prometteuse: Palestrina - Vittoria - de Lassus - P. de la Rue - Bach - Schumann - Mozart - Saint-Réquier, pour les anciens; Berthier - Périsas - Gewaert - Chatton et Baruchet, pour les contemporains. Il est impossible de faire ici une analyse du programme tellement il est riche de pièces de choix. Disons qu'il est d'abord composé de motets et chœurs polyphoniques dans sa première partie et qu'une série de chants profanes de valeur artistique sûre précède enfin des Noëls de toutes sortes anciens et modernes. Ajoutons que ce concert sera entrecoupé à trois reprises par: la Sonate en do mineur, de Mozart (piano); un extrait de la Cantate 104, de Bach et de trois Enluminures de Noël, de Pierre Chatton (piano et basse). Ce sont Mme Aline Baruchet-Demierre et Oscar

Lagger qui assureront, en solistes, les parties de piano et basse.

Enfin, notre scola séduisante prévoit que l'affluence sera grande, dimanche soir, et qu'afin de n'avoir pas à refuser du monde comme d'habitude, elle donnera son concert en deux éditions qui auront lieu vendredi 21 et dimanche 23 décembre, à l'aula du Collège. Elle recommande, d'une part, la participation au concert de vendredi et, d'autre part, d'arriver bien avant l'heure du concert afin de s'assurer une place convenable.

LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS EST ENTREE DANS SA 60e ANNEE

SION, 20 — Quotidienne depuis le 31 août 1957, la « Feuille d'Avis du Valais » fondée le 28 novembre 1903, est entrée dans sa 60ème année d'existence. Elle publie à cette occasion un numéro spécial avec une chronique de Maurice Zermatten et des messages de MM. Roger Bonvin, conseiller fédéral et Paul Ackermann, président central de l'Association de la presse suisse. Dans son message, M. Bonvin rappelle la nécessité pour un journal d'informer objectivement ses lecteurs, de respecter toujours la vérité et de garder, dans ses commentaires, le goût de l'indépendance et de la liberté. Nos meilleurs vœux à ce confrère.

ANNONCES DIVERSES

**Brasserie-restaurant
Le Casino - Sierre
Réouverture**
samedi 22 décembre
Nous vous attendons pour
l'apéritif offert dès 11 heures
R. CALOZ-PRALONG

**SCIE CIRCULAIRE
avec ou sans
MORTAISEUSE**

Chevalet et moteur
BOCHUD S.A. - BULLE
Atelier de Constructions Mécaniques
Téléphone : (029) 2 76 68

Pensez aux petits oiseaux
Patinoire de Martigny
Ce soir,
VENDREDI 21 DECEMBRE
à 20 h. 30
Match de hockey, championnat suisse
de première ligue.
CHARRAT I - SAAS-FEE I

Volvo 122 S
deux mod. 1961, état de neuf, peu roulé.
Première main.
Véhicule vendu de confiance.
Pour essai, s'adresser : Rubin B., garage
Closelet-Occasions, av. d'Echallens
17, Lausanne.
Téléphone : 24 04 42.

Nouvel atelier de construction métallique
et mécanique cherche
charpentiers
sur fer
soudeurs
pour tuyauterie
S'adresser à case postale 120 à Monthey.

TECHNICIEN - ARCHITECTE
Bureau d'architecte de la plaine du Rhône
(Vaud) cherche technicien capable, ayant
déjà une certaine pratique dans tout ce
qui concerne la profession (projets, devis,
surveillance de chantiers, toisages).
Entrée en fonction début de janvier si
possible.
Réponse avec conditions.
Ecrire sous chiffre PO 46650 L, à Publi-
citas, Lausanne.

On cherche
sommelière
500 francs garantis à personne sérieuse
et de confiance.
S'adresser par écrit sous chiffre P17464S
à Publicitas Sion.

Pensez aux petits oiseaux
**FABRIQUE D'HORLOGERIE
SILVANA S.A. TRAMELAN**
engagerait pour tout de suite ou époque
à convenir
3 ou 4 jeunes filles
pour travail intéressant mais facile.
Semaine de 5 jours.
S'adresser au bureau, tél. (032) 9 33 14.

ENTREPRISE de CONSTRUCTION
cherche pour entrée immédiate ou date
à convenir,
employée de bureau
capable et de confiance et bien rétri-
buée.
Faire offres écrites sous chiffre P 17369
S, à Publicitas, Sion.

COMMERCE DE MARTIGNY
engagerait
ouvrier de dépôt
Place à l'année.
Bonne rétribution.
S'adresser par écrit sous chiffre PX 72-4
S, à Publicitas, Sion.


POUR NOEL
Offrez un abonnement pour des cours d'équitation
Le manège reste ouvert pendant les fêtes de fin d'année.
MANEGE DE SION — Tél. (027) 2 44 80

A vendre un
**camion
basculant**
120 H. P., 4 m3,
sortant de révision.
Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffre
P 17415 S, à Publi-
citas, Sion.
On cherche pour
tout de suite, gen-
tille
jeune fille
pour aider au mé-
nage et s'occuper
de 2 enfants.
Vie de famille.
Tél. (027) 2 44 61

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Au pied du Mont-Lachaux...

par ZAMY

Avant toutes choses, deux mots de Noël! De cette grande fête des familles, des grands et des petits! On s'est réjoui depuis des mois, à l'idée de célébrer Noël une fois de plus; et, dans peu de temps nous serons tous réunis autour du grand sapin vert, devenu subitement multicolore, ployant sous le poids de tant de guirlandes et de chocolats... simplement parce que c'est Noël, qui, sans neige, n'aurait pas été un vrai Noël. A tous, du fond du cœur, Joyeux Noël!

Hier, la station était encore vide de monde; ce soir déjà et demain surtout, les arrivées ne se compteront plus, et les vacanciers occuperont toutes les chambres en moins de trois jours. Pour les fêtes de fin d'année, un programme sportif et de divertissement a été minutieusement mis au point. L'équipe de hockey sur glace aurait dû se rendre à Sierre, mardi soir dernier, mais, en raison des chutes de neige, le match a été remis à plus tard. Dommage! Le moral commençait à se reprendre sérieusement.

BONNES VACANCES PETIT POTIER

Remis de sa maladie dont il fut soigné dans un hôpital de Genève, le sympathique footballeur Philippe Potier passe actuellement quelques jours de vacances à Montana-Crans, où il pense séjourner jusqu'au 6 janvier. Une fois absorbé son temps de convalescence, il reprendra le chemin de Paris où l'équipe du Stade Français l'attend avec impatience, car on sait que le championnat de France se poursuit sans interruption durant l'hiver, pour se terminer vers la mi-mai. Pour l'instant, il se promène dans la neige et profite de se reposer; il prend pension à l'Hôtel Victoria, chez M. Richard Bonvin.

BULLETIN DE SANTE D'ANDRE VISCOLO

Après quinze jours d'hôpital, le capitaine du H.-C. Montana-Crans qui avait été blessé au cours d'une rencontre de hockey sur glace, vient de regagner son domicile. André Viscolo devra encore attendre deux mois avant de pouvoir reprendre son travail; on sait qu'il recevait son diplôme d'avocat quelques heures seulement avant le coup de crosse, bien involontaire, qui l'envoyait sur la table d'opération. Sur son visage, les cicatrices se sont bien cicatrisées, la cicatrice du nez a retrouvé sa place, alors que l'os maxillaire brisé, ne s'est pas trop mal arrangé. Et le hockey? Pas plus tard qu'hier soir, il me disait que ce serait certainement terminé pour lui; mais, je suis persuadé que s'il ne désire plus être titulaire de la UNE, il s'occupera encore longtemps des jeunes qu'il venait d'ailleurs de prendre en main. Ou bien, ne ferait-il pas un excellent membre du comité??

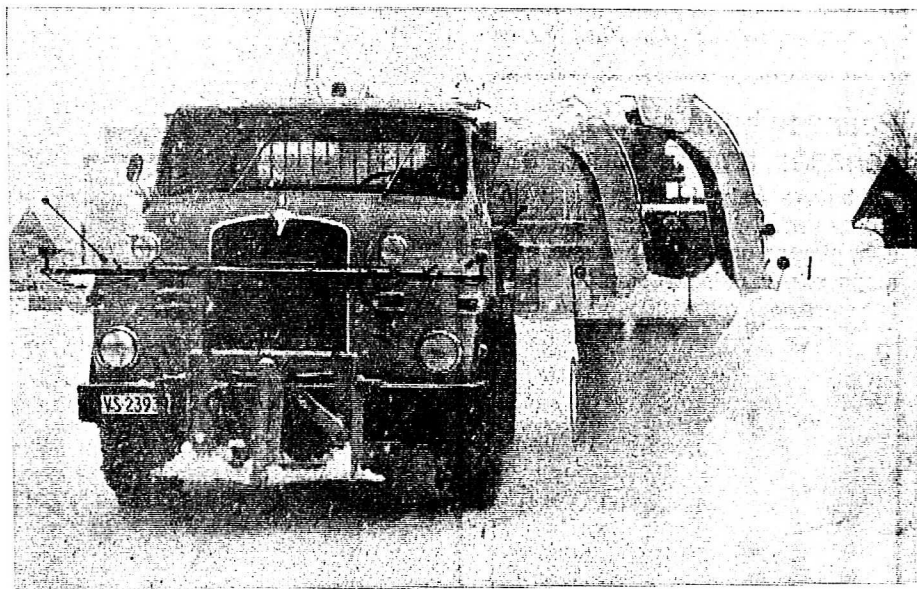
ON SE BAT DEPUIS UNE SEMAINE

Quand la neige s'est mise à tomber, il y a une semaine, quelques plaisantins n'ont pas pu s'empêcher de soupirer: «Ouf! Enfin nos dollars!». A les croire, nous devrions être tous riches à millions, car voici sept jours et sept nuits que la neige tombe sans discontinuer. La couche est très épaisse sur le plateau; sur les hauts du Mont-Lachaux, elle atteint une épaisseur de deux mètres. Pourvu qu'il ne pleuve pas dessus! A l'intérieur de la station, les trottoirs seraient trop encombrés si les communes ne s'étaient pas données pour consigne de mobiliser fraiseuses et camions pour débayer la neige le plus rapidement possible. Pendant toute une

plus défavorables. Cependant, le délai de souscription touche à sa fin, et il est vivement recommandé de ne plus attendre. Les études prévisionnelles d'exploitation laissent prévoir une rentabilité de 5 p. cent.

LA TV CHINOISE NOUS REND VISITE

Envoyé spécialement par la NHK — chaîne de radio et de télévision chinoise — M. K. Koda a fait escale à Montana-Crans, dimanche et lundi derniers. Malgré le temps froid et mauvais, ce bref séjour a permis à ce célèbre reporter, de tourner quelques bobines à l'intérieur de la station. Par grand soleil, des prises de vue auraient



Une fraiseuse à double cheminée ne met qu'une seule minute pour charger un camion. (Photos Zamy.)

semaine, chauffeurs et ouvriers ont lutté contre la tempête. La neige est chargée sur des camions et basculée ensuite dans un ravin; chose qui mérite d'être dite, un camion se charge en une minute seulement.

VIBRANT SUCCES DE L'EMISSION DE LA S.A. DES TELEPHERIQUES DE MONTANA-CRANS

Lors de son assemblée générale, la Société des téléphériques de Crans-Montana S.A. que préside M. Henri Lamont, avait décidé de porter son capital-actions de 1 174 000 francs à 3 674 000 francs, par l'émission de 2 500 actions nouvelles au porteur, d'une valeur de 1 000 francs chacune, offertes au public à partir du 3 décembre. Un premier sondage nous a permis de constater que le prospectus d'émission avait retenu l'attention de nombreux intéressés de la région et de toute la

été enregistrées du haut du Mont-Lachaux avec pour décors les chaînes de montagnes, et pour acteurs, les groupes folkloriques et patoisans de Chermignon et de Lens, dansant sur la neige.

Hélas! Les téléspectateurs chinois ne verront que de la neige tombant en rafales... peut-être que le spectacle les intéressera encore davantage?

UN COURS DE GODILLE

Depuis dimanche dernier, toutes les installations de remontées mécaniques fonctionnent normalement. Les pistes avaient été soigneusement préparées, et elles le seront à nouveau pour le prochain week-end. L'Ecole de ski a rouvert ses portes, dirigée qu'elle est à Crans par M. Alex Gentinetta et à Montana par M. Georges Felli. Ce dernier avait tenté une innovation l'an dernier, celle de réunir des élèves avancés et spécialement intéressés à la nouvelle technique, pour leur enseigner la godille, étant lui-même professeur de cette branche lors de cours de directeurs d'écoles. La godille est la méthode qui consiste à imprimer de légers virages par le balancement du haut du corps, mouvement harmonieux et surtout très élégant qui plaît au premier coup d'œil. Ainsi, skis serrés, plusieurs jeunes techniciens se sont entraînés sous la conduite experte de M. Felli, qui a décidé de «repartir en guerre» avec son cours de godille, ouvert non seulement aux hôtes de la station, mais à tous les gens de la région qui désirent y participer. Ces leçons se donnent le samedi après midi.

TOURNOI DE CURLING T. C. S.

Organisé par le Touring Club suisse, section valaisanne, le tournoi de curling qui chaque année accompagne la soirée, n'a malheureusement pas pu se terminer dimanche dernier, ceci en raison du mauvais temps. Me Henri Gard, de Sierre, le grand organisateur de ces fêtes, a prévu les demi-finales pour le prochain week-end; espérons que les Charles Blanc, Raphaë de Chastonay, Carrotti et consorts profiteront d'un soleil plus généreux.



Philippe Potier, entouré de MM. André Viscolo et Richard Bonvin.

SACRE BOURVIL

Il nous avait pourtant promis l'an dernier, de revenir pour Noël 1963; d'ailleurs il avait réservé sa chambre à l'Hôtel Beauregard! Et voilà qu'au dernier moment M. André Rainbourg (Bourvil n'étant que son nom de théâtre) nous «pose un lapin». Dommage! Par contre, Mme Bourvil vient d'arriver avec ses deux enfants. Empêché par des engagements de fin d'année, Bourvil — à qui il m'est impossible de dire Monsieur — regagnera probablement notre station au début janvier, pour rendre une très courte visite à sa famille.

ce bel effort d'entraide mérite d'être souligné, effort qui permettra au Mont-Lachaux de s'équiper toujours mieux. Le skieur n'aura plus à attendre ni perdre son temps au départ d'un télécabine surpeuplé; le Pas-du-Loup est de plus en plus évité et détourné, passage étriqué et dangereux qui n'était pas sans poser de gros problèmes aux responsables; les pistes deviennent toujours plus nombreuses et reliées les unes aux autres; et, en cas de manque de neige, on pourrait aisément transporter plus de 1 800 personnes à l'heure, à destination des hauts où d'autres installations tirent la station d'embaras, même dans les années les

ARBRE DE NOEL DE LA F.O.M.H.

La section sierroise de la F.O.M.H. a planté hier après midi son arbre de Noël dans l'enceinte de la maison des jeunes, en faveur de ses enfants. Films, saynètes et friandises furent appréciés par les gosses qui, en ce mois de décembre, sont véritablement gâtés par autant de fêtes.

BOVERNIER - Maison d'école

Dimanche 23 décembre
dès 15 heures et 20 heures



LOTO



Nombreux et beaux lots - Cartes d'abonnement: matinée et soirée, 30 francs — soirée, 25 francs.

— INVITATION CORDIALE —

organisé par la
société de musique

Echo du Catogne

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Le Comptoir de Martigny 1963

Plus belle qu'avant, mais surtout plus grande, la 4e Foire-Exposition du Valais romand érigera ses nouvelles halles sur la grand-place du Manoir.

les, les associations chargées du recrutement et de la formation des apprentis et, naturellement, les maîtres, professeurs et éducateurs.

PTT et de l'Office national suisse du tourisme, les organisateurs aient songé à mettre en évidence la formation des jeunes, sujet de plus en plus actuel et de plus en plus important pour le canton.

La soirée annuelle de « L'Aurore »

MARTIGNY — Samedi soir 22 décembre, la Société de gymnastique bordilonnaise « L'Aurore », organise sa soirée annuelle qui se déroulera à la Grande salle communale du Bourg.

Un bal conduit par l'orchestre Michel Sauthier clôturera la manifestation.

CINEMAS

MARTIGNY - ETOILE

Téléphone : 6 11 54
Jusqu'à dimanche 23 - 18 ans révolus (dimanche : matinée à 14 h. 30)
L'œuvre « choc » d'Elia Kazan
La fièvre dans le sang

MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus (Dimanche : matinée à 14 h. 30)
Une histoire authentique
Carillons sans joie

SAXON - REX

Téléphone : 6 22 18
Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus
Le 1er et meilleur film de la série
Le petit monde de don Camillo

FULLY - CINE MICHEL

Téléphone : 6 31 66
Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus (Dimanche : matinée à 14 h. 30)
Un prodigieux spectacle
Carthage en flammes

SION - ARLEQUIN

Téléphone : 2 32 42
Du mardi 18 au mardi 25 décembre
Tous les soirs à 20 heures 30
Dimanche 24 et mardi 25 NOEL, matinée à 15 h. Lundi 24 déc. RELACHE

CARTOUCHE

Le merveilleux film en couleurs de Philippe Broca.
Les exploits d'un héros légendaire.
Dyaloscope — Dès 18 ans révolus
Faveurs suspendues

SION - CAPITOLE

TÉL. 2 20 45
Du mercredi 19 au dimanche 23 déc. 62
Un film dur - nouveau

Les feux de la bataille

avec Scott Brady - Elaine Edwards et Robert Blake
5 femmes dans les griffes des Chinois
Parlé français Dès 16 ans révolus

SION - LUX

Téléphone 2 15 45
Depuis mercredi 19 décembre à 20 h. 30
Le plus stupéfiant des films d'espionnage

Qui êtes-vous M. Sorge ?

avec Thomas Holtzman - Hans Otto Meisner et Jacques Berthier
L'étonnant destin de l'espion qui a mystifié Hitler
Parlé français Dès 18 ans révolus

SAINT-MAURICE-ROXY

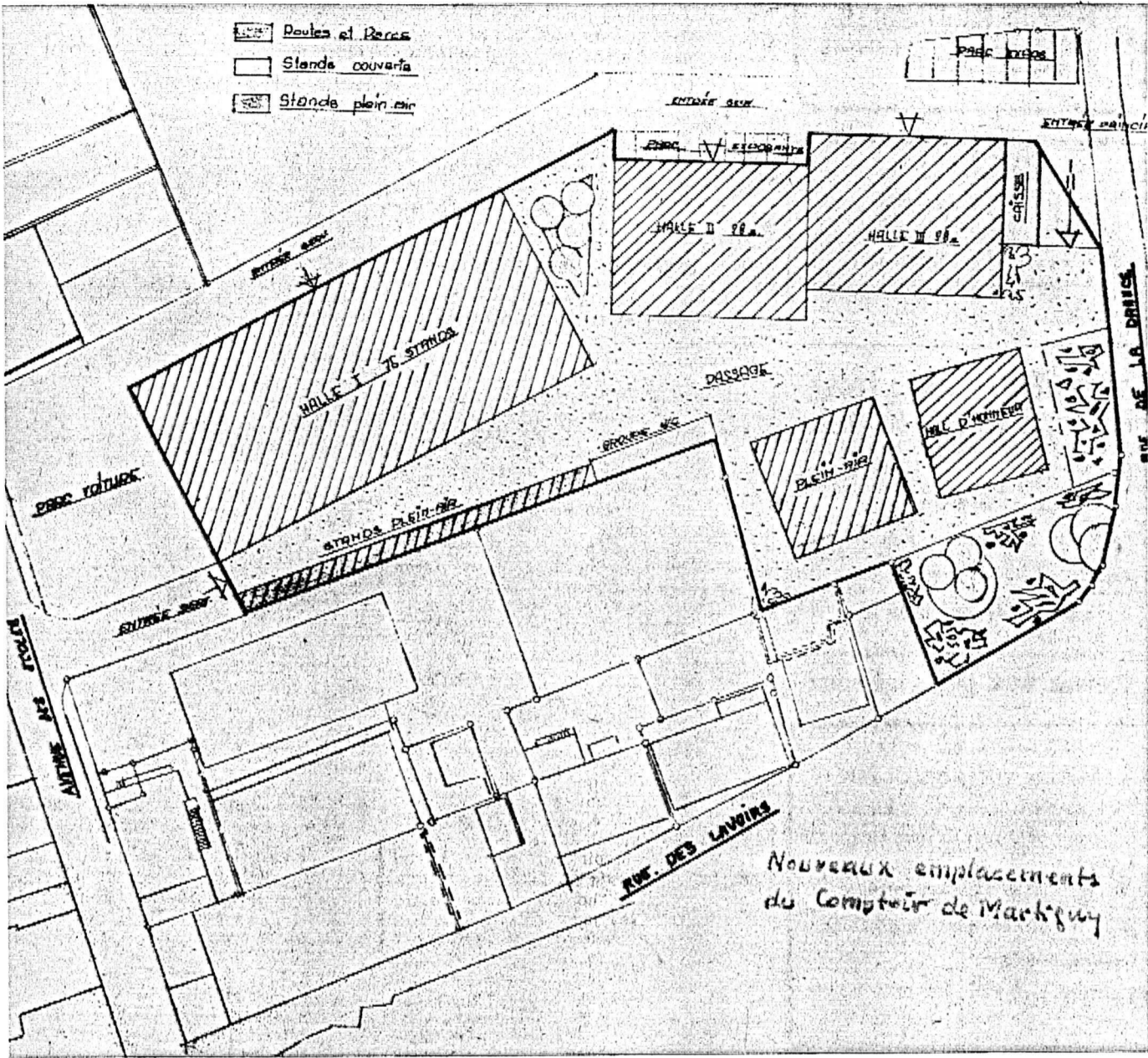
Tél. (025) 3 64 17 Dès 16 ans rév.
Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
Mieux qu'un film policier...
Plus qu'un documentaire...
Un film historique !

La police fédérale enquête

James Stewart - Vera Miles
En Technicolor
Courage, intelligence, indépendance politique, telles furent les premières armes des agents fédéraux du F.B.I.
Dimanche à 17 heures
L'EAU VIVE

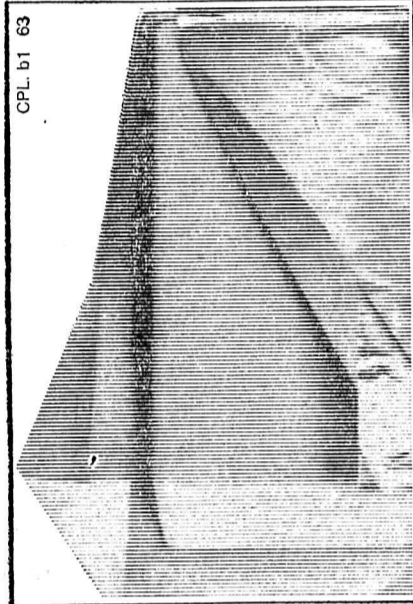
RIDES - L'ABEILLE

Téléphone : 4 72 95
Samedi 22 et dimanche 23 décembre 20 h. 30 dès 18 ans rév.
Le plus extraordinaire film policier et d'atmosphère
Le port des illusions
avec Belinda Lee
Joachim Hansen - Ivan Denny
1 h. 40 de tension



Pour vos buffets froids: canapés, amuse-bouches

Du beurre frais de table battu en mousse et... de l'imagination: cresson, piment, crevettes, anchois, fromage, etc.



pur et naturel du beurre-toujours

Pour les Fêtes

Advertisement for PATES de ROLLE featuring a woman's face and stars.

Advertisement for Le Provençal restaurant in Sion.

Menu for Saint-Sylvestre at Le Provençal restaurant.

GASTRONOMIE advertisement with a decorative border.

Advertisement for CENTRAL restaurant in Martigny.

Festival radical

ORSIERES. — C'est le 12 mai 1963 qu'Orsières accueillera les fanfares radicales-démocratiques du Centre, réunies en festival.

Concert spirituel

MARTIGNY — L'Eglise réformée de Martigny organise, à l'intention du public, dimanche 30 décembre 1962, à 17 heures, en la chapelle de l'avenue d'Oche, un concert spirituel.

Accrochage entre Charrat et Martigny

MARTIGNY — Hier soir, une voiture genevoise conduite par M. Nelson Camelli, dérapant sur la route verglacée, a heurté violemment une jeep se dirigeant vers Charrat.

Hautes études

RIDES — Nous apprenons avec plaisir que M. Jacques-Louis Ribordy, licencié es-sciences politiques et notaire a brillamment réussi ses examens cantonaux d'avocat.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Assemblée générale de l'Association valaisanne pour l'enfance infirme

SIERRE — A « Notre-Dame de Lourdes », s'est tenue hier depuis 5 heures, l'assemblée générale annuelle de l'institution.

Présenté par M. Bernard de Torrenté, président, le rapport d'activité souligne les principaux buts qu'entend poursuivre « N.-D. de Lourdes ».

L'étroitesse de l'établissement actuel suscite de grands projets, en particulier l'achat d'une maison pour pallier cette carence dans l'attente de la construction d'un nouvel ensemble.

Ceci fut admis au cours d'une discussion générale à laquelle prirent part la doctoresse D'Allèves, M. Maurice de Torrenté, le Dr Zorn, M. Jean Maistre et Me Couchepin.

CASINO CHAMONIX MONT-BLANC

REOUVERTURE SAMEDI 15 DECEMBRE
Roulette - 30 et 40 - Chemin de fer - Boule
Restaurant « Le Royal »
REVEILLONS DE NOEL ET NOUVEL AN
Attractions — Feu d'artifice

SEMAMER MERIDIONALE advertisement listing various dishes.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Les entretiens Macmillan - Kennedy prolongés

NASSAU, 20 déc. * Les conversations Kennedy-Macmillan sur l'avenir de la force de frappe nucléaire britannique, qui ont occupé la journée de mercredi et la journée de jeudi, ne sont pas terminées.

Aucun accord n'est encore intervenu. Toutefois, indique-t-on de sources britannique et américaine autorisées, on s'achemine lentement vers ce qui est qualifié « d'objectif commun », une fois acquis l'abandon par la Grande-Bretagne de la fusée « Skybolt » qu'elle n'a pas les moyens de mettre au point et que les Américains ne veulent plus financer. Dans la pratique la Grande-Bretagne serait disposée à accepter un équipement en fusées « Polaris » que les Etats-Unis lui fourniraient pour combler le vide résultant de la disparition des fusées « Skybolt » et des bombardiers stratégiques.

Une fois entrée dans le Marché commun — question qui a été abordée jeudi matin par les deux hommes d'état — souligne-t-on dans les mêmes milieux, la Grande-Bretagne devrait nécessairement aligner sa politique de défense sur celle du continent. C'est alors, selon certaines indications, que, sous réserve de l'approbation du Congrès, la France pourrait se voir offrir des « Polaris », ce qui équivaldrait à la création d'une sorte de directeur nucléaire anglo-franco-américain en Europe.

Cette formule n'a pas encore été définitivement arrêtée. Jeudi après midi, pendant que le président Kennedy et M. Macmillan ont parlé des relations Est-Ouest, du conflit sino-indien et, à nouveau, du Congo, M. Robert MacNamara, secrétaire à la Défense américaine, et son homologue britannique, M. Peter Thorneycroft, se sont efforcés de mettre au point un document définitif commun qui ne sera soumis que vendredi matin

à l'approbation de MM. Kennedy et Macmillan. Jusqu'à ce moment le président, le premier ministre et leurs experts n'ont travaillé que sur des documents parallèles, mis au point au sein de chaque délégation.

Selon certaines informations recueillies dans les milieux diplomatiques, le cabinet britannique se réunirait vendredi matin, pour être informé de la teneur des conversations. La délégation

britannique ferait d'ailleurs jeudi dans la soirée une déclaration officielle à ce sujet.

Un communiqué final sera publié vendredi vers 18 h. 30 (heure suisse). Le président Kennedy compte quitter Nassau pour Palm Beach à 22 h. 30 (heure suisse) vendredi, M. Macmillan restant samedi à Nassau, où il s'entretiendra avec M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada.

Panorama...

... M. Macmillan a le sourire : les affaires semblent s'arranger à Nassau, à tel point qu'on a prolongé de 24 heures les discussions.

... Saisie, à Paris, d'un livre imaginant le procès en Haute-Cour du général De Gaulle.

... On n'apprécie pas la « mission militaire américaine au Congo », pas plus à Léopoldville qu'à Elisabethville.

Hostilité congolaise à la mission militaire U. S.

LEOPOLDVILLE, 20 * Dans les milieux parlementaires congolais, on manifeste une certaine agitation au sujet de l'annonce de l'envoi d'une mission militaire américaine au Congo. Si l'homme de la rue demeure indifférent, une opinion défavorable se dessine, notamment au sein des membres de la Chambre des représentants.

M. Nzeza Landu, président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre, a annoncé qu'il comptait inviter le ministre des Affaires étrangères à s'expliquer à ce sujet. M. Jean Bolikango, un des leaders de l'opposition, a indiqué qu'il avait l'intention d'interroger le gouvernement.

M. Joseph Kasongo, ancien président de la Chambre, déposera une interpellation.

Les parlementaires de l'opposition pensent que cette mission pourrait entraîner l'installation au Congo d'une base militaire américaine, qui agirait

rapidement en dehors de l'ONU. Les députés semblent surtout estimer qu'ils ne sont pas consultés assez souvent par le gouvernement.

ELISABETHVILLE, 20 * Une violente manifestation antiaméricaine a éclaté jeudi matin, à 10 h. 30 (h. l.) à Elisa-

bethville : une centaine d'étudiants katangais, dont le nombre a rapidement doublé, ont assiégré le Consulat des Etats-Unis à Elisabethville, brandissant des pancartes, hurlant des slogans, projetant pierres, tomates et mangues vers l'immeuble, dont les vitres ont volé en éclats.

Escroquerie à Bruxelles

BRUXELLES, 20 — Deux des trois Belges arrêtés à Bruxelles pour des escroqueries importantes dont avait été victime M. Moïse Tschombé, président du Katanga, et dit-on plusieurs autres hommes politiques africains, ont vu, jeudi, leur mandat d'arrêt confirmé par la chambre du conseil du tribunal de Bruxelles. Ces deux Belges sont Maximilien Van Der Sleyen et Jean Delvaux. Le troisième, André Knaepen, avait dû subir une opération chirurgicale avant

son arrestation et il a été arrêté pour raisons de santé.

Ensemble les trois prévenus s'étaient servis d'un ordre de paiement régulier de 40.000 francs suisses signé par le président Tschombé et adressé à Van Der Sleyen, pour établir des documents similaires qu'ils ont présentés pour encaissement à une banque suisse. Ils se sont ainsi appropriés plusieurs millions de francs belges.

VALAIS ECHOS DU VA

Aujourd'hui le Conseil général poursuit ses travaux

SION * Dans notre édition de jeudi, nous avons traité le budget 1963 des Services industriels, la demande de crédits supplémentaires, ainsi que du cautionnement Pro-Familia, qui seront soumis au Conseil général en séance de ce soir fixée à 20 h. 30, à la salle du Grand Conseil.

Parlons brièvement d'un emprunt de deux millions auprès de l'AVS. De quoi s'agit-il ?

Par lettre du 19 novembre 1962, le Conseil municipal demandait au bureau du Conseil général et à la Commission de gestion l'autorisation de contracter un emprunt de deux millions en exposant ce qui suit :

Les emprunts suivants ont été autorisés par le Conseil général :

Budget 1960 : 3.500.000 fr. (autorisé le 22 décembre 1959).

Budget 1961 : 3.000.000 (autorisé le 22 décembre 1960).

Budget 1962 : 3.000.000 fr. (autorisé le 2 février 1962).

Soit, au total : 9.500.000 fr.

Les emprunts suivants ont été effectivement contractés :

En 1960 : 2.000.000 fr. auprès de l'AVS.

En 1961 : 3.000.000 fr. auprès de l'AVS.

En 1962 : 3.000.000 fr. auprès de Rentenanstalt 3,75 %, cours 99, 12 ans.

En 1962 : 1.000.000 fr. auprès de la SUVA, 3,5 %, cours 98, 10 ans.

Soit, au total : 9.000.000 fr.

Il reste donc un solde à emprunter de 500.000 fr., autorisé. Or, en automne 1962, la Centrale de compensation AVS, à Genève, offrait à la commune deux millions de francs aux conditions suivantes :

— Taux 3,5 % l'an, intérêts semestriels, cours 97,50 %, durée 18 ans, amortissements à discuter, paiement fin novembre au plus tard.

Les financiers consultés par le Conseil communal conseillaient tous vivement de souscrire un tel emprunt, vu les conditions actuelles du marché des capitaux. Le Conseil communal avait donc décidé de le faire, en prévoyant d'utiliser cette somme comme suit :

— 850.000 fr., part de Sion, à la construction de l'école secondaire régionale des garçons (arrondis).

— 1.150.000 fr. à placer au mieux dans un établissement bancaire, et à valoir sur le budget 1963.

Après avoir examiné, en séance du 21 novembre, cette demande, la commission de gestion proposera au Conseil général d'autoriser cet emprunt.

Enfin, le Conseil communal soumettra à l'assemblée primaire la vente d'une parcelle de terrain de 106 m² à la nouvelle route de Platta. Lors de l'ouverture de cette dernière, qui part de la fontaine des Aigles, en direction nord-ouest, il est resté au sud de cette route

un solde de terrain exproprié formant un triangle de 106 m². Au vu des croquis des lieux, il n'est pas certain que cette parcelle puisse jamais être utilisée par la commune pour un aménagement quelconque. D'autre part, sa surface minimum et sa situation ne permettent guère d'envisager la solution d'un échange au lieu d'une vente. Par contre, il a été constaté qu'elle servait en quelque sorte de dépotoir, ce qui est gênant, en général et en particulier pour le propriétaire de la parcelle contiguë au sud.

Par contre, cette parcelle s'incorporait tout naturellement à sa voisine. Le propriétaire de cette dernière ayant demandé de l'acquérir, le Conseil communal propose de la lui vendre au prix de 40 francs le m².

Vu l'importance mineure de cet objet, la commission de gestion a admis qu'il soit soumis au Conseil général à la présente séance, bien qu'il ne figure pas à l'ordre du jour et elle proposera d'autoriser le Conseil communal à vendre la parcelle pour le prix mentionné ci-dessus.

A part tous ces points de l'ordre du jour, le Conseil général s'efforcera de terminer l'étude du règlement des constructions, mais nous doutons fort de sa réussite, à moins que l'on siège... à la française ! (Ry)

Toujours la question hongroise

NEW YORK, 20 déc. * L'Assemblée générale a adopté, jeudi, par 50 voix contre 13 et 43 abstentions, une résolution déjà adoptée par la commission politique spéciale et qui charge le secrétaire général des Nations unies de prendre « toutes mesures qu'il jugera utiles » pour le règlement de la question hongroise.

Celle-ci figurait à l'ordre du jour de l'O.N.U. depuis l'insurrection de Budapest, en 1956 et n'y reviendra sans doute plus.

Cette résolution, qui déplore le manque de coopération apporté par la Hongrie au représentant spécial de l'O.N.U., chargé d'enquêter sur place sur la mise en œuvre des diverses résolutions de l'Assemblée générale, met fin au mandat de ce représentant, sir Leslie Munro.

D'autre part, la commission de vérification de pouvoirs a adopté, par 5 voix contre 4, une motion américaine

recommandant, comme chaque année depuis l'insurrection de 1956, que l'Assemblée ne « prenne pas de décision » sur la validité des pouvoirs du représentant hongrois.

En présentant cette motion, le délégué des Etats-Unis, M. Charles Yost, a fait valoir que le Gouvernement hongrois ne s'est toujours pas conformé aux résolutions de l'Assemblée qui portent sur le retrait des troupes étrangères et le retour des droits civiques et libertés fondamentales.

M. Platon Morozov (U.R.S.S.) s'est élevé contre « ces manœuvres indignes » et a suggéré que les Etats-Unis retirent leur motion « pour montrer la sincérité de leur désir de diminuer la tension. »

Devant les objections des représentants d'Indonésie et de Guinée, M. Charles Yost a rétorqué que les Etats-Unis « faisaient des vœux fervents pour l'amélioration de la situation, mais n'avaient pas encore vu de geste concret de la part du Gouvernement hongrois qui le confirme ».

Le budget français

PARIS, 20 * Le Parlement a voté dans le temps record de moins de trois jours l'essentiel du budget pour 1963, les recettes et les masses globales de dépenses.

L'Assemblée nationale a, en effet, adopté jeudi après-midi en une demi-heure les quelques modifications apportées cette nuit par le Sénat dans un esprit d'étroite collaboration.

Le seul problème pendant était le financement de l'arrachage des pommettes de cidre. En accord avec le Sénat, il a été décidé de faire financer cette charge non seulement par une surtaxe de trois cents nouveaux francs l'hectolitre d'alcool pur, à base de céréales (whisky, gin et vodka), mais aussi par une taxe sur les apéritifs anisés.

Il ne reste plus aux députés et aux sénateurs, avant de se séparer pour Noël, que de voter la régularisation des dépenses intervenues au cours de l'année et qui font l'objet d'un « collectif ».

En janvier et en février, le Parlement examinera les différents chapitres des budgets des ministères. Mais la masse globale des dépenses et des recettes est déjà fixée.

Rien ne pourrait empêcher la Rhodésie-du-Nord de faire sécession

LUKASA (Rhodésie-du-Nord), 20 * « Puisque le gouvernement britannique a accordé au Nyassaland le droit de sécession, nous revendiquons aussi ce droit pour nous-mêmes », a déclaré M. Kenneth Kaunda, ministre d'Etat et des Affaires sociales du jeune gouvernement africain de Rhodésie-du-Nord, protestant jeudi contre la déclaration faite mardi par M. Butler, ministre britannique chargé des relations avec la Fédération d'Afrique centrale.

Toujours l'affaire du « Spiegel »

CARLSRUHE, 20 — Huit semaines après le début de l'action judiciaire contre le « Spiegel », le procureur suprême Westram a demandé jeudi l'ouverture d'une enquête préalable contre l'éditeur Rudolf Augstein, le rédacteur Conrad Ahlers et le colonel Alfred Martin. Quant à l'avocat général Berard, il a déclaré que ces personnes seraient accusées de trahison. L'affaire « Spiegel » est maintenant exclusivement dans les mains des juges d'instruction. Ajoutons que le nouveau ministre de la Justice du gouvernement fédéral, M. Bucher, a été mis au courant jeudi du développement de cette affaire.

LE YEMEN ET L'O.N.U.

NEW YORK, 20 * La commission de vérification des mandats de l'Assemblée générale de l'ONU a décidé jeudi de reconnaître le représentant du nouveau gouvernement républicain du Yémen. Jusqu'ici, c'était le gouvernement royaliste du Yémen qui était officiellement accrédité auprès des Nations Unies.

Arrestation pour vol de documents intéressants la Défense nationale

JACKSON (Mississippi), 20 * La police de Jackson a annoncé aujourd'hui l'arrestation, mercredi soir, de trois hommes pour le vol de documents intéressant la Défense nationale, à la suite d'une enquête menée par la Sécurité fédérale (F.B.I.).

Lee Young, 45 ans, James Causey, 22 ans, et Anthony Whitehead, 20 ans, avaient pris contact avec un Cubain habitant Jackson, et qu'ils croyaient être un agent du gouvernement Castro. Ils lui avaient proposé, moyennant 600.000 dollars, les plans de construction de certaines pièces pour le montage de la fusée « Nike », fabriquées aux usines « Vickers » de Jackson.

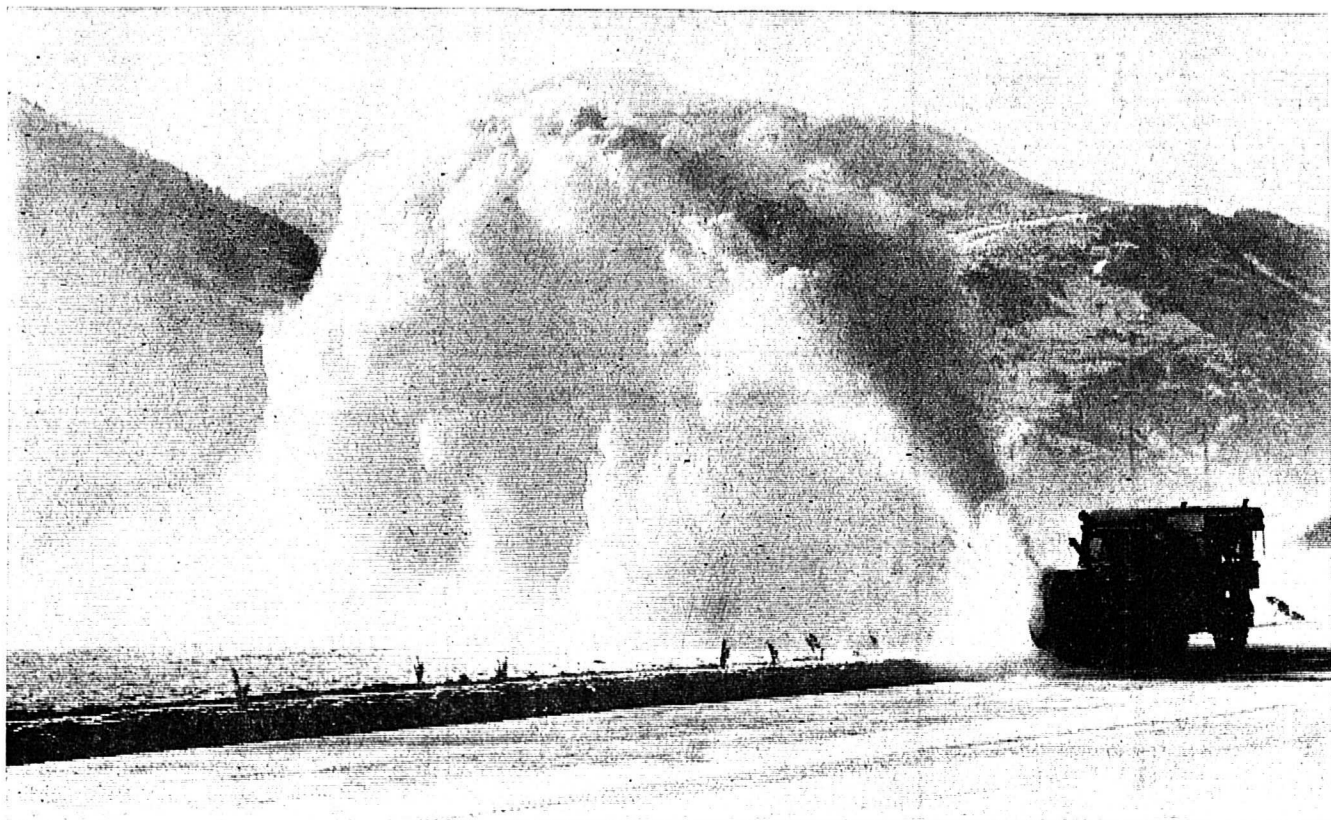
Le Cubain, dont le nom n'a pas été révélé, alerta immédiatement la sûreté. On lui conseilla de continuer les conversations avec les trois hommes jusqu'au moment où les preuves seraient suffisantes pour motiver leur arrestation.

Déraillement

ROME, 20 — Un train a déraillé en gare de Castellamare di Stabia, dans la région de Naples. Sept personnes ont été grièvement blessées.

Bilan de la révolte de Brunei

LONDRES, 20 * Sept tués et vingt-huit blessés du côté britannique, une soixantaine de tués et six à sept cents prisonniers parmi les rebelles, deux tués et sept blessés civils, ainsi que plusieurs tués et blessés dans la police locale : tel est le bilan de la révolte de Brunei et de Sarawak, que vient d'annoncer aujourd'hui à la Chambre des Communes M. Neagal Fischer, sous-secrétaire d'Etat au ministère des relations avec le Commonwealth.



Malgré les fréquentes chutes de neige, la piste principale est soigneusement dégagée par l'armée qui utilise les moyens les plus modernes.